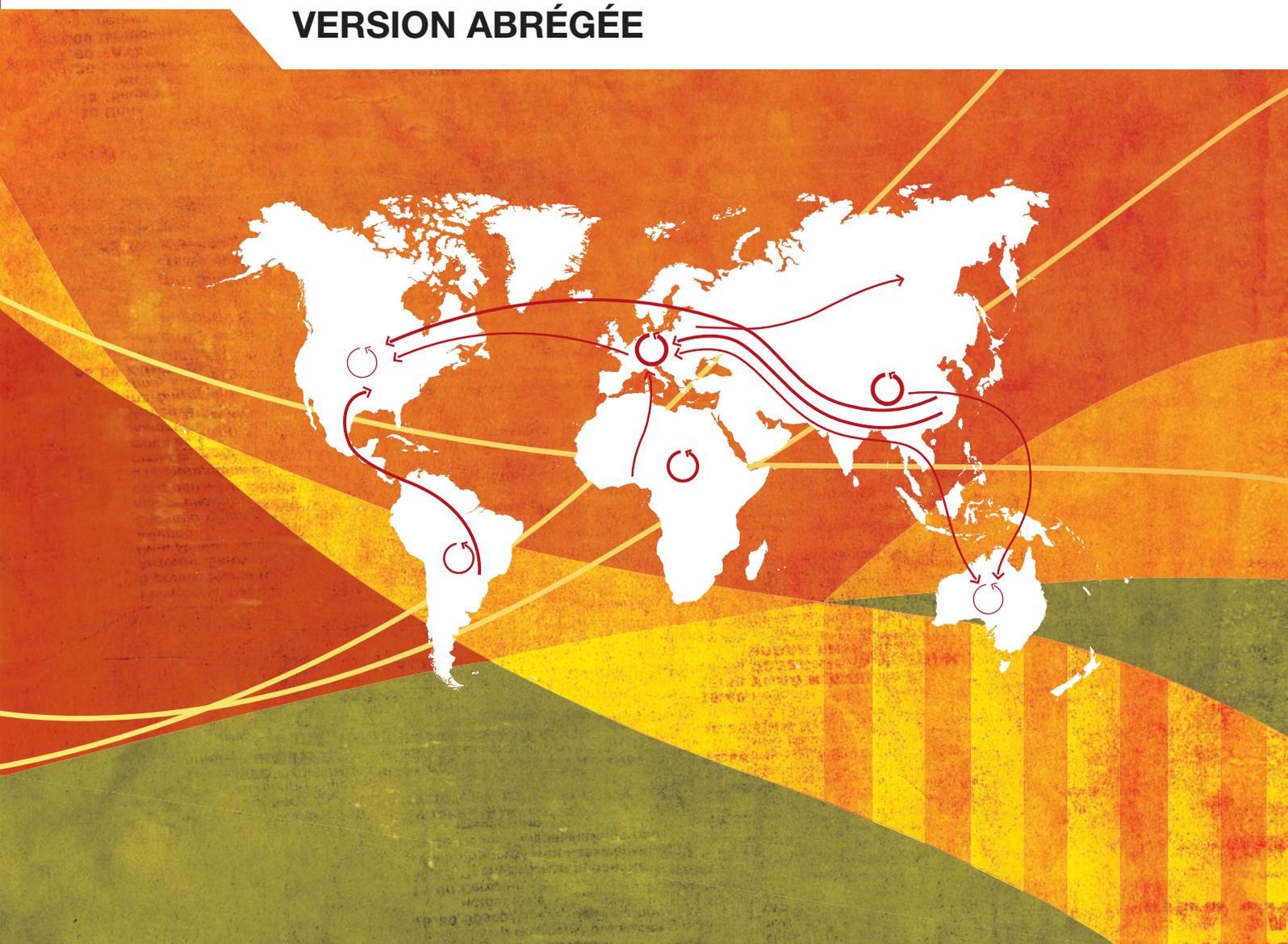




Perspectives du développement mondial 2017

LES MIGRATIONS DANS UN MONDE EN MUTATION

VERSION ABRÉGÉE



Perspectives du développement mondial 2017

LES MIGRATIONS DANS UN MONDE
EN MUTATION (VERSION ABRÉGÉE)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE ou de son Centre de développement.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :

OCDE (2016), *Perspectives du développement mondial 2017 : Les migrations dans un monde en mutation (Version abrégée)*, Éditions OCDE, Paris.

http://dx.doi.org/10.1787/persp_glob_dev-2017-fr

ISBN 978-92-64-26803-6 (PDF)

Série : Perspectives du développement mondial

ISSN 2222-4483 (imprimé)

ISSN 2222-4491 (en ligne)

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Crédits photo : Couverture réalisée par le Centre de développement de l'OCDE.

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : www.oecd.org/about/publishing/corrigenda.htm.

© OCDE 2016

La copie, le téléchargement ou l'impression du contenu OCDE pour une utilisation personnelle sont autorisés. Il est possible d'inclure des extraits de publications, de bases de données et de produits multimédia de l'OCDE dans des documents, présentations, blogs, sites internet et matériel pédagogique, sous réserve de faire mention de la source et du copyright. Toute demande en vue d'un usage public ou commercial ou concernant les droits de traduction devra être adressée à rights@oecd.org. Toute demande d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales devra être soumise au Copyright Clearance Center (CCC), info@copyright.com, ou au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), contact@cfcopies.com.

Avant-propos

Depuis son lancement en 2010, la série *Perspectives du développement mondial*, élaborée par le Centre de développement de l'OCDE, étudie un phénomène que nous appelons « basculement de la richesse » et qui illustre le poids économique croissant des pays en développement dans l'économie mondiale. Chacune des éditions précédentes a examiné les effets de cette tendance sur le développement en se concentrant sur différents enjeux intéressant les pouvoirs publics, à savoir la cohésion sociale (2012), la politique industrielle (2013) ou encore la productivité et le piège du revenu intermédiaire (2014).

Cette édition des *Perspectives du développement mondial* porte sur la question des migrations internationales et du développement dans le contexte du basculement de la richesse. Le rapport s'appuie sur un nombre croissant de recherches menées par le Centre de développement sur les déterminants et les impacts des migrations dans les pays en développement, les migrations Sud-Sud et les interactions entre politiques publiques, migrations et développement.

L'objectif principal de ce rapport est d'enrichir le débat sur les migrations et le développement en :

- mettant en évidence les tendances et les déterminants principaux des migrations internationales ;
- analysant l'impact des migrations dans les pays d'origine et de destination en voie de développement ;
- examinant des scénarios futurs pour les migrations ;
- formulant des recommandations de politiques aux gouvernements des pays d'origine et de destination, ainsi qu'à la communauté internationale, pour améliorer la contribution des migrations au développement.

Remerciements

L'édition 2017 des *Perspectives du développement mondial* de l'OCDE a été élaborée par le Centre de développement de l'OCDE sous la direction de Mario Pezzini, directeur du Centre de développement. L'équipe a travaillé sous la supervision de Carl Dahlman, chef de la Division thématique, et de David Khoudour, chef de l'Unité Migrations et Compétences. Le rapport a été rédigé par Lisa Andersson, Amandine Aubry, Martha Baxter, Marcus Böhme, Hannah Bull, Carl Dahlman, Jason Gagnon, Shinyoung Jeon, David Khoudour, Sarah Kups, Hyeslin Park et Martin Wermelinger. Amy Hong, Bram Dekker, Gaëlle Ferrant, Nina Galanska, Sam Mealy, Joanne Tang et Alejandra Urrea ont contribué de façon significative à la rédaction des chapitres. Vararat Atisophon a pourvu à l'assistance statistique et Myriam Andrieux à l'assistance administrative. La publication a été révisée par Meg Bortin et Stephen Jessel et l'équipe des publications du Centre de développement de l'OCDE, notamment Delphine Grandrieux et Elizabeth Nash, a permis au projet d'être publié. Jill Gaston a assuré la correction des épreuves. Aida Buendia a créé la couverture.

Les auteurs remercient les intervenants ayant participé aux deux réunions d'experts et ateliers sur les scénarios organisés pour la préparation de ce rapport : Rolando Avendano (OCDE), Michel Beine (Université du Luxembourg), Richard Black (SOAS University of London), Simon Buckle (OCDE), Lisa Chauvet (DIAL/IRD), Michael Clemens (Center for Global Development), Jeff Dayton-Johnson (MIIS), Jean-Christophe Dumont (OCDE), M. l'Ambassadeur Pierre Duquesne (OCDE), Giovanni Facchini (Université de Nottingham), Douglas Frantz (OCDE), Yoshifumi Fukunaga (RIETI), Sarah Gammage (ICRW), François Gemenne (IDDRI, CEDEM), Flore Gubert (IRD/DIAL), Camilla Hagstroem (Commission européenne), Nicola Harrington (Volontaires ONU), Bela Hovy (PNUD), Dina Ionesco (OIM), Christina Jespersen (UNHCR), Devesh Kapur (Université de Pennsylvanie), Yevgeny Kuznetsov (Banque mondiale), Michelle Leighton (OIT), Thomas Liebig (OCDE), Ramón Mahía (Universidad Autónoma de Madrid), Mathilde Maurel (CNRS, FERDI), Anna Maria Mayda (Université de Georgetown), Erik Melander (Université d'Uppsala), Sandrine Mesplé-Somps (IRD/DIAL), Jean-Baptiste Meyer (IRD), El Mouhoub Mouhoud (Université Paris-Dauphine), Rainer Münz (Hamburg Institute of International Economics), Sebastian Nieto Parra (OCDE), Ceri Oeppen (Université du Sussex), Çağlar Özden (Banque mondiale), Natalia Popova (OIT), Lant Pritchett (Harvard Kennedy School), Guna Sankar Ramasamy Kone (Superu), Gabriela Ramos (OCDE), Hillel Rapoport (École d'économie de Paris), M. l'Ambassadeur Mithat Rende (OCDE), Cécile Riallant (Initiative conjointe pour la migration et le développement), Markus Reisle (Swiss Agency for Development and Cooperation), Jan Rieländer (OCDE), Indrajit Roy (Université d'Oxford), Marco Salvi (Avenir Suisse), Rachel Scott (OCDE), Melissa Siegel (Université de Maastricht), Alice Szczepanikova (Commission européenne), Alessandra Venturini (Migration Policy Center), Jackline Wahba (Université de Southampton), Serge Weber (UPEM), Alan Whaites (National School of Government International), Catherine Wihtol de Wenden (CNRS, Sciences Po), Andrew Wyckoff (OCDE), Theodora Xenogiani (OCDE), Hui Xu (Beijing Normal University), Juan Yermo (OCDE) ainsi que les délégués du Comité directeur du Centre de développement. Des remerciements tout particuliers sont

adressés à Raphaël Beziz (YOUMEO), Deirdre Culley (OCDE) et Martin Mayer (YOUMEO) pour leur aide dans la conception et la modération des sessions consacrées aux scénarios.

L'équipe exprime également sa reconnaissance à l'ensemble des intervenants qui se sont exprimés au cours de la série de séminaires « DEV talk » consacrés aux migrations et qui ont contribué à la réflexion : Michael Clemens (Center for Global Development), Frédéric Docquier (FNRS, Université catholique de Louvain), François Gemenne (IDDRI, CEDEM), Robert Holzmann (Université de New South Wales), Dina Ionesco (OIM), Yevgeny Kuznetsov (Banque mondiale), Sandrine Mesplé-Somps (IRD/DIAL), Daria Mokhnacheva (OIM), Hillel Rapoport (École d'économie de Paris) et Cécile Riallant (Initiative conjointe pour la migration et le développement).

L'équipe est également très reconnaissante pour les contributions écrites qui ont permis l'élaboration du rapport et qui ont été fournies par : Anna Boucher (Université de Sydney), Caroline Caplan (Université Paris Descartes), Michael Clemens (Center for Global Development), Jean Luc Demonsant (École d'économie de Toulouse), Giovanni Facchini (Université de Nottingham), Anna Maria Mayda (Université de Georgetown), Cécile Riallant (Initiative conjointe pour la migration et le développement), et Soonhwa Yi (Banque mondiale).

Le rapport a de plus bénéficié d'utiles observations apportées aux versions successives de la part de collègues du Centre de développement : Federico Bonaglia, Juan de Laiglesia, Jan Rieländer, Linda Smiroldo Herda et Felix Zimmerman, ainsi que de collègues d'autres directions : Jean-Christophe Dumont et la Division des migrations internationales de la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE ; Catherine Mann et le Département des affaires économiques de l'OCDE ; et Anne-Lise Prigent et Sue Kendall-Bilicki de la Direction des relations extérieures et de la communication.

Enfin, le Centre de Développement tient à remercier le gouvernement suisse et le gouvernement italien pour le soutien financier direct apporté à la réalisation de ce rapport ; ainsi que l'UE pour sa contribution aux projets IPPMD et ECLM de recherche sur les migrations dans les pays en développement menés par l'Unité Migrations et Compétences du Centre de Développement, et qui forment la base du contenu des chapitres 7 et 8 de ce rapport.

Table des matières

| | |
|---|----|
| Acronymes et abréviations | 9 |
| Éditorial : Réaliser le potentiel des migrations et du développement | 11 |
| Résumé | 15 |
| Le développement économique mondial stimule les migrations | 15 |
| Faire des migrations un moteur du développement | 15 |
| Vue d'ensemble : migrations internationales et développement dans un monde en mutation | 19 |
| Résumé des principales constatations | 21 |
| Migrations et développement : une approche en trois volets | 28 |
| Se préparer à accueillir plus de migrants | 43 |
| Plan du rapport | 44 |
| Notes | 45 |
| Références | 46 |

Acronymes et abréviations

| | |
|-----------------|---|
| FNUAP | Fonds des Nations Unies pour la population |
| FMMD | Forum mondial sur la migration et le développement |
| GMM | Groupe mondial sur la migration |
| HCR | Haut Commissariat pour les réfugiés (Nations Unies) |
| KNOMAD | Partenariat mondial pour les connaissances sur les migrations et le développement |
| Mercosur | Marché commun de l'Amérique du Sud |
| PIB | Produit intérieur brut |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le développement |
| PTF | Productivité totale des facteurs |
| ODD | Objectifs de développement durable |
| OIM | Organisation internationale pour les migrations |
| OIT | Organisation internationale du travail |
| ONU | Organisation des Nations Unies |
| UNDESA | Département des affaires économiques et sociales (Nations Unies) |
| UNITAR | Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche |

Éditorial : Réaliser le potentiel des migrations et du développement

Les migrations internationales ont la capacité d'améliorer la vie des migrants et de favoriser la prospérité dans les pays d'origine aussi bien que dans ceux de destination, à condition que des politiques publiques adéquates soient mises en place. Pourtant, dans un contexte marqué par la montée d'un sentiment de rejet vis-à-vis de l'immigration, la question des migrations est devenue un sujet sensible dans la plupart des agendas politiques. Alors qu'il est nécessaire de se préoccuper et de régler dès maintenant les problématiques humanitaires liées à l'actuelle crise des réfugiés, des politiques plus cohérentes et une coopération internationale renforcée sont requises afin que les migrations apportent une contribution significative au développement.

Dans ce contexte, l'édition 2017 des *Perspectives du développement mondial*, élaborée par le Centre de développement de l'OCDE, se concentre sur la question des migrations internationales du point de vue des pays en développement. Le rapport examine tout d'abord dans quelle mesure et de quelle manière le basculement de l'activité économique vers les pays en développement a eu une incidence sur les schémas migratoires, puis il s'intéresse aux nombreuses façons dont les migrations internationales contribuent au développement. Enfin, il vise à aider les responsables de l'action publique à dresser le bilan de ce que nous savons, pouvons attendre et pouvons faire concernant ces questions.

Ce que nous savons

Au cours des 20 dernières années, la proportion de personnes vivant en dehors de leur pays natal a augmenté, passant de 2.7 % de la population mondiale en 1995 à 3.3 % en 2015. La quête de meilleurs emplois, de meilleurs revenus et, de manière générale, d'une meilleure qualité de vie explique le déplacement des personnes. Cependant, migrer est coûteux et cette décision est rarement prise à la légère. Les coûts ne sont pas seulement d'ordre financier – coûts du voyage et de l'installation sur place – mais également sociaux et psychologiques – quitter son foyer en laissant ses amis et sa famille derrière soi.

Alors que la part totale des migrants venant de pays en développement dans le total mondial a seulement progressé de 79 % à 80 % au cours des deux dernières décennies, la proportion de migrants cherchant à rejoindre des pays à haut revenu est passée quant à elle de 36 % à 51 %. Malgré la croissance économique rapide constatée dans de nombreux pays en développement, la différence en termes absolus entre ce qu'un individu peut gagner dans un pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire et un pays à haut revenu a progressé, faisant du second choix une option encore plus attractive. De plus, bien que les pays en développement aient réalisé des progrès significatifs dans de nombreux domaines liés au bien-être, tels que l'accès à l'éducation, à la santé et à la protection sociale ou encore la qualité des institutions, les écarts avec les pays à haut revenu demeurent importants.

Les migrations peuvent avoir à la fois des effets positifs et négatifs sur les pays d'origine et de destination. En ce qui concerne les pays d'origine, les avantages sont

liés aux effets produits sur le marché du travail, qui devient moins tendu, et résident dans les apports financiers et la transmission des connaissances qui s'opèrent par le biais des transferts de fonds, de l'action des diasporas et des migrations de retour. Mais l'émigration peut aussi s'accompagner de coûts économiques, humains et sociaux, tels que les pénuries de main-d'œuvre, la perte de travailleurs instruits et qualifiés et les répercussions sociales, en particulier pour les membres de la famille restés au pays. Les responsables de l'action publique doivent se préoccuper de la question de ces coûts.

Les pays de destination peuvent également tirer un bénéfice des migrations pour faire face à la pénurie de travailleurs dans des secteurs clés. Les travailleurs qualifiés, en particulier, peuvent aider des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire à réaliser une progression dans la chaîne de valeur. Les pays, tels que le Brésil, la République populaire de Chine et la Fédération de Russie, qui possèdent une population vieillissante et qui rencontreront dans l'avenir une perte de main-d'œuvre, peuvent compter sur l'immigration pour aider à compenser ce phénomène et contribuer au financement de leurs systèmes de retraite. Cependant, les immigrés peuvent également entrer en concurrence avec les populations locales sur le marché du travail (en particulier pour les emplois nécessitant une main-d'œuvre peu qualifiée) ; mettre sous tension les capacités des services publics en matière d'éducation, de protection sociale et d'infrastructures, en particulier dans les régions où la concentration d'immigrés est la plus importante ; et exercer une forme de pression sur la cohésion sociale. Les décisions politiques élaborées dans les pays de destination doivent donc s'intéresser à ces problématiques mais également reconnaître les disparités géographiques existant à l'intérieur même des pays en termes d'effets liés à l'immigration, et renforcer les moyens alloués aux autorités locales et régionales pour les aider à y faire face.

Ce que nous pouvons attendre

D'ici à 2030, les migrations en provenance des pays en développement vont probablement continuer à augmenter en raison des écarts persistants existant avec les pays développés en termes économiques mais aussi de bien-être. La pression démographique et le changement climatique vont certainement provoquer encore davantage l'émigration à partir des pays en développement. D'autre part, le durcissement des politiques migratoires dans les pays à haut revenu peut encourager les personnes à migrer vers les pays en développement proposant de plus hauts revenus et de meilleures conditions de vie.

Mis à part l'immigration de travail, l'instabilité persistante au Moyen-Orient et l'augmentation du nombre de conflits à travers le monde peuvent aussi provoquer de nouveaux afflux de réfugiés. Quatre-vingt-sept pour cent des réfugiés sont actuellement accueillis dans des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, dont les ressources, déjà limitées, sont mises à rude épreuve. Il est essentiel que la communauté internationale fournisse une aide plus conséquente à ces pays.

Ce que nous pouvons faire

La mise en place de meilleures politiques peut aider à renforcer les effets bénéfiques des migrations dans les pays d'origine et de destination mais aussi pour les migrants. Dans les pays d'origine, les objectifs des politiques devraient inclure l'aide aux familles restées au pays, la baisse des coûts des transferts de fonds et l'orientation des fonds rapatriés vers des investissements productifs, la mise en place d'incitations au retour et de processus de réintégration pour les migrants de retour, et l'implication des diasporas dans des initiatives de développement. Les pays préoccupés par des taux d'émigration

élevés doivent redoubler d'efforts, en particulier en matière de création d'emplois décents et d'amélioration du bien-être, afin de faire progresser la qualité de vie sur place. La communauté des donateurs peut jouer un rôle dans l'aide apportée aux pays afin qu'ils améliorent les résultats en termes de développement.

Dans les pays de destination, l'intégration des immigrés est primordiale pour garantir la cohésion sociale et pour permettre aux immigrés de prendre leur vie en main. En plus de protéger les droits des immigrés, quel que soit leur statut migratoire, les pays de destination, en améliorant le fonctionnement du marché du travail, la qualité de l'éducation et l'accès à la protection sociale et à la santé, peuvent tirer un plus grand bénéfice de la contribution des immigrés au développement. Des politiques d'intégration efficaces dans les pays de destination ont également des effets potentiellement bénéfiques sur les pays d'origine dans la mesure où elles peuvent encourager la mise en place de projets productifs entre la diaspora et le pays d'origine. Des données plus complètes et des études plus poussées sur les impacts des migrations rendront possible une connaissance approfondie des coûts et avantages des migrations, et permettront l'élaboration de meilleures politiques. Des campagnes d'information en direction de l'opinion publique basées sur ces résultats pourront alors contribuer à dissiper les croyances erronées qui entourent la question des migrations et ainsi faire évoluer les attitudes actuelles.

Il est également crucial d'améliorer la coopération internationale en matière d'immigration régulière et de gestion des crises de réfugiés, œuvrant par ce moyen à créer une architecture efficace en matière de migrations internationales. Une coopération accrue entre pays d'origine et de destination conduirait à mieux gérer mais également à rendre mutuellement bénéfique le phénomène de migration. Les mécanismes permettant de réguler les migrations à l'échelle mondiale sont également limités, notamment en raison des questions de souveraineté au-delà des frontières nationales. Une plus grande coordination de la mobilité est nécessaire afin de relever les défis posés à la communauté internationale. Ce point se révèle particulièrement important dans un contexte où le phénomène d'immigration est de plus en plus considéré comme une menace par les opinions publiques et de nombreux responsables politiques. L'inclusion réussie de cibles liées aux migrations dans les objectifs de développement durable devrait aider à établir des engagements pouvant faire l'objet d'un suivi aux niveaux multilatéral, régional et national. Une coopération améliorée peut porter notamment sur des accords concernant les visas, des accords de reconnaissance mutuelle des compétences et des cadres de qualifications, des accords de partenariat pour développer les compétences et la protection des droits des migrants. La proposition que constitue le Pacte mondial pour des migrations sûres, régulières et ordonnées est une avancée positive vers une coopération internationale plus efficace. Il est également nécessaire de produire des efforts plus rapides, audacieux et innovants pour résoudre la crise des réfugiés : à cet égard, le Pacte mondial pour les réfugiés constituera un élément important dans le processus de création d'un cadre solide pour la gestion des prochaines crises de réfugiés.

L'OCDE et son Centre de développement sont prêts à aider à faire progresser ces questions en fournissant des analyses et des conseils, en favorisant le dialogue entre responsables de l'action publique et en aidant les gouvernements à porter à son maximum la contribution potentielle des migrations au développement durable.

Angel Gurría
Secrétaire général de l'OCDE



Résumé

Le développement économique mondial stimule les migrations

En 2015, environ 243 millions de personnes vivaient en dehors de leur pays natal, chiffre représentant 3.3 % de la population mondiale et une augmentation de 2.7 % par rapport à 1995. Le basculement de l'activité économique mondiale vers les pays en développement (à faible revenu ou à revenu intermédiaire) observé au cours des deux dernières décennies ne s'est pas accompagné d'une réorientation des flux migratoires vers ces pays. En utilisant une nouvelle classification des pays en trois catégories pour étudier l'impact du basculement de la richesse sur les migrations, le rapport indique qu'au contraire, les migrants sont de plus en plus attirés vers les pays de destination traditionnels à haut revenu. Entre 1995 et 2015, le pourcentage d'immigrés accueillis par ces pays a augmenté de 13 points de pourcentage pour atteindre près des deux tiers du total mondial. Par ailleurs, le développement économique enregistré dans les pays en développement a stimulé les migrations internationales car les personnes qui ont les moyens financiers d'émigrer sont plus nombreuses.

Les gens sont attirés vers ces destinations parce que les revenus y sont plus élevés et la qualité de vie meilleure. Bien que de nombreuses économies en développement progressent, l'écart de revenu avec les pays à haut revenu a augmenté et les différences en termes de qualité de vie sont encore importantes. La présence de réseaux de migrants (familles, amis et communautés) vivant déjà dans les pays de destination traditionnels contribue aussi à réduire le coût des migrations et renforce la concentration dans quelques destinations préférées.

Les politiques publiques ont aussi une influence sur les migrations. Au-delà des politiques migratoires proprement dites, un large éventail de politiques influence les flux migratoires et les tendances des migrations de diverses façons, souvent complexes. Il est essentiel de comprendre ces influences pour maximiser les avantages des migrations et minimiser leurs coûts aussi bien pour les pays d'origine que pour les pays de destination et pour les migrants.

Alors que la plupart des migrants internationaux se déplacent volontairement, certains sont contraints d'émigrer pour fuir des conflits armés ou la violence. Fin 2015, on dénombrait au total 16.1 millions de réfugiés. Contrairement aux autres migrants internationaux, la plupart des réfugiés – 87 % – sont accueillis dans des pays en développement.

Faire des migrations un moteur du développement

Les migrations internationales représentent une opportunité aussi bien pour les pays d'origine que pour les pays de destination et pour les migrants. Toutefois, leurs avantages ne sont pas pleinement exploités et il faut intensifier les efforts pour tirer parti d'un monde de plus en plus mobile. Dans un contexte où tous les gens qui aspirent à émigrer ne le font pas, une approche à trois volets est nécessaire pour faire des migrations un moteur du développement.

Premier volet : Concevoir des politiques qui intègrent la dimension du développement

Bien qu'elles ne soient pas une condition nécessaire du développement, les migrations peuvent le favoriser de façon significative, aussi bien dans les pays d'origine que dans les pays de destination. Les responsables de l'action publique doivent concevoir des stratégies de migration et de développement pour minimiser les coûts induits par la mobilité humaine et maximiser ses effets positifs.

Dans les pays d'origine, les politiques doivent abaisser les coûts des transferts de fonds des travailleurs émigrés et les canaliser vers des investissements productifs, associer les diasporas à des initiatives de développement, favoriser le retour et la réinsertion des migrants, et fournir un appui aux familles restées au pays. Les pays préoccupés par des taux élevés d'émigration doivent redoubler d'efforts pour améliorer les conditions de vie dans le pays, notamment en créant des emplois décents et en améliorant le bien-être.

Dans les pays d'accueil, les politiques doivent améliorer les marchés du travail, réduire la taille du secteur informel, élargir la base fiscale et renforcer les marchés financiers pour maximiser les avantages économiques de l'immigration, promouvoir l'intégration et la cohésion sociale en permettant aux immigrés d'accéder à une formation linguistique, à l'éducation et aux prestations de santé, protéger leurs droits quel que soit leur statut migratoire et concevoir des stratégies de communication pour faire évoluer l'attitude du public vis-à-vis de l'immigration.

Les décideurs des différents secteurs doivent aussi mieux prendre en compte les interactions entre la politique migratoire et les autres politiques publiques, en intégrant la question migratoire dans leurs stratégies de développement.

Deuxième volet : Promouvoir la cohérence politique et institutionnelle

Les responsables politiques devraient chercher à améliorer la coordination des initiatives publiques pour renforcer la contribution des migrations au développement. Une meilleure cohérence politique peut aider à trouver des compromis équilibrés en tenant compte des besoins et du bien-être de toutes les parties prenantes, en particulier des migrants.

Pour assurer la cohérence politique et institutionnelle au niveau national, il faut adopter des mécanismes permettant de faciliter la coordination intra-gouvernementale, encourager les initiatives locales car les autorités locales sont souvent en première ligne pour gérer l'immigration, et promouvoir des consultations et des partenariats avec des acteurs non-gouvernementaux concernés par les migrations et le développement.

Les politiques mises en œuvre dans un pays ont aussi des retombées dans d'autres pays. Ainsi le protectionnisme commercial pratiqué par les pays à haut revenu, en particulier dans les secteurs de l'agriculture et du textile, constitue un obstacle au développement des pays où la main-d'œuvre est bon marché, de sorte qu'il contribue indirectement à intensifier les pressions migratoires provenant des pays en développement. Les décideurs doivent donc tenir compte de ces dilemmes pour mettre en œuvre des politiques plus cohérentes.

Troisième volet : Renforcer la coopération internationale

La communauté internationale doit renforcer les mécanismes de coopération pour relever les défis présents et futurs communs en matière de migration.

Les effets positifs et l'efficacité des migrations peuvent être renforcés par des accords bilatéraux, notamment par des accords de visas pour ajuster le nombre de visas en fonction de l'évolution de la situation dans les deux pays, des accords de reconnaissance

mutuelle et de cadres de qualifications, des accords de partenariat pour développer les compétences et des accords de transférabilité des pensions de retraite.

Pour encourager la mobilité régionale, les pays pourraient inscrire la liberté de circulation dans leurs accords commerciaux régionaux et les agences régionales pour l'emploi pourraient donner des informations sur les emplois disponibles dans d'autres pays.

La gouvernance mondiale des migrations internationales est actuellement limitée. L'inclusion de cibles liées aux migrations dans les objectifs de développement durable devrait définir des engagements pouvant faire l'objet d'un suivi aux niveaux multilatéral, régional et national. Le Pacte mondial pour les réfugiés et un Pacte mondial pour des migrations sûres, régulières et ordonnées qui devraient être adoptés en 2018 viendraient consolider l'architecture de gouvernance mondiale.

Pour résoudre la crise des réfugiés, il faut renforcer la solidarité internationale. Les pays à haut revenu doivent aider les pays qui accueillent des réfugiés en augmentant leur aide financière, en élaborant des accords de réinstallation et en facilitant l'accès des réfugiés aux filières alternatives (immigration de travail, visas d'études, etc.).

Les migrations sont une dimension importante de la mondialisation et elles sont appelées à s'intensifier. Il est nécessaire d'avoir des données plus précises, d'intensifier les recherches et de fonder l'action des pouvoirs publics sur des éléments concrets. La communauté internationale doit à la fois trouver des solutions durables pour relever les défis futurs d'un monde de plus en plus mobile, et pour résoudre des situations de crise qui précipitent hors de leurs frontières des hordes de désespérés qui fuient la guerre. Il reste encore beaucoup à faire pour promouvoir un développement durable et faire en sorte que les migrations y contribuent.

Vue d'ensemble : migrations internationales et développement dans un monde en mutation

Cette synthèse donne une vue d'ensemble des résultats clés et présente les recommandations politiques de l'édition 2017 des *Perspectives du développement mondial* qui porte sur les migrations internationales. Le rapport démystifie et enrichit le débat sur les migrations et le développement, décrivant les tendances principales et les déterminants des migrations internationales dans le contexte du basculement de la richesse vers les pays en développement ; analysant l'impact des migrations dans les pays en développement d'origine et de destination ; recommandant des politiques, non seulement aux gouvernements des pays d'origine et de destination mais aussi à la communauté internationale, visant à améliorer la contribution des migrations au développement ; et ébauchant plusieurs scénarios sur l'avenir des migrations. Enfin, cette synthèse donne un aperçu de la structure du reste du rapport.

Ce rapport est le cinquième de la série *Perspectives du développement mondial*. Comme d'habitude, il s'ouvre sur une vue d'ensemble du développement mondial en mettant l'accent sur le basculement de la richesse en faveur des pays en développement, c'est-à-dire sur le déplacement de l'activité économique vers ces pays. Le reste du rapport se concentre ensuite sur la relation entre le basculement de la richesse et les migrations internationales.

Les migrations internationales sont désormais une question très sensible dans la plupart des agendas politiques. C'est le cas en Europe, où la vision récurrente de personnes tentant de franchir clandestinement des frontières par terre ou par mer a suscité des préoccupations quant à la capacité des pays d'accueil à gérer ces afflux massifs d'étrangers. L'inquiétude est vive dans de nombreuses régions du monde où les immigrés sont perçus comme des concurrents sur le marché du travail, un coût pour les finances publiques et une menace pour la cohésion sociale et la sécurité. L'augmentation des attaques terroristes que de nombreux citoyens imputent à un échec des politiques d'intégration, a également contribué à renforcer ces perceptions négatives et à alimenter un peu partout dans le monde la montée d'un sentiment de rejet vis-à-vis de l'immigration.

Ce problème de perception est amplifié par le fait que beaucoup de gens, y compris des responsables politiques, surestiment la taille de la population de migrants dans leur pays. De plus, les effets des migrations sont généralement mal compris, tant dans les pays d'origine que dans les pays de destination. L'opinion publique tend à surestimer les inconvénients des migrations pour les pays d'origine – notamment la « fuite des cerveaux » c'est-à-dire l'exode des personnes hautement qualifiées – ainsi que l'absence d'intégration dans les pays de destination. À l'inverse, les citoyens sous-estiment généralement les avantages des migrations, liés notamment aux envois de fonds des travailleurs migrants dans leurs pays d'origine, ou à la contribution fiscale des immigrés dans les pays d'accueil.

Les *Perspectives du développement mondial 2017* ont pour objet d'aider à dissiper les fausses croyances et à enrichir le débat sur les migrations et le développement. À cette fin, le rapport :

- met en lumière les tendances et les facteurs principaux des migrations internationales dans le contexte du basculement de la richesse ;
- analyse les incidences des migrations dans les pays d'origine et de destination en voie de développement ;
- recommande aux gouvernements des pays d'origine et de destination et à la communauté internationale des mesures susceptibles d'améliorer la contribution des migrations au développement ;
- examine des scénarios potentiels des migrations futures.

Le principal message de ce rapport est que les migrations vont devenir une question de plus en plus importante à laquelle les responsables politiques des pays en développement et des pays développés devront accorder plus d'attention. À l'échelle mondiale, les migrations vont probablement augmenter, tant en nombre absolu qu'en pourcentage de la population. Au vu de la convergence de certains facteurs comme les tendances démographiques, les perspectives en matière de création d'emploi et les perturbations environnementales, l'avenir des migrations internationales paraît incertain, mais on comprend que l'amélioration de la gestion de la question migratoire est un impératif. Les responsables de l'action publique devront tenir compte des incidences réciproques des politiques migratoires et des autres politiques sur le développement. Les principaux pays de destination continueront probablement à attirer les migrants car les revenus y

restent plus élevés et la qualité de vie meilleure. Les effets positifs des migrations sur les pays d'origine, les pays de destination et les migrants peuvent être renforcés, à condition de mettre en place de meilleures politiques dans les pays d'origine et de destination et de renforcer la coordination au sein des pays et entre les pays. Enfin, l'objectif devrait être d'améliorer la qualité de vie dans les pays en développement, en améliorant la compréhension des migrations et la prise en compte de la question migratoire dans la formulation des politiques.

Cette synthèse résume les principales constatations et formule des recommandations de politique, avant de présenter un plan succinct du reste du rapport.

Résumé des principales constatations

Le basculement de l'activité économique mondiale vers les pays en développement se poursuit, mais à un rythme plus lent

Les pays émergents et en développement ont une croissance plus rapide que les pays avancés depuis les années 2000. L'écart de taux de croissance du PIB entre les pays avancés et les pays émergents et en développement a commencé de se creuser sûrement et régulièrement dans les années 2000, atteignant son apogée en 2009 durant la crise financière quand les économies avancées se sont contractées de 3.4 % alors que les économies émergentes et en développement enregistraient une croissance de 3.5 % (OCDE, 2014).

Le basculement de la richesse s'est traduit par une amélioration sensible des moyens d'existence. Il a déclenché une très forte expansion de l'emploi productif dans les pays en développement. Des millions de personnes sont sorties de leur situation d'extrême pauvreté, des travailleurs non qualifiés ont vu leurs salaires réels augmenter, l'espérance de vie s'est accrue et les taux d'alphabétisation n'ont jamais été aussi hauts.

Toutefois, la période de croissance rapide des économies émergentes pourrait bien être terminée. Le différentiel de croissance entre les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et les pays non-membres s'est atténué depuis quelques années, après le pic de 2009. Cette évolution résulte en grande partie d'un ralentissement dans quelques grandes économies en développement, notamment en République populaire de Chine et dans des pays exportateurs de ressources naturelles comme le Brésil et la Fédération de Russie. Les perspectives de croissance mondiale sont encore affaiblies par plusieurs tendances convergentes, dont la baisse des prix des produits de base et la faiblesse de l'investissement et de la productivité totale des facteurs (PTF).

En outre, le basculement de la richesse a augmenté les revenus par habitant dans les économies en développement, mais l'écart de revenu avec les économies avancées ne s'est pas atténué de façon significative et il pourrait rester important dans les années à venir. Par exemple, entre 1990 et 2014, des pays comme la Colombie, le Pérou, la Thaïlande et la Turquie ont réduit d'environ 10 points de pourcentage leur écart de revenu avec les pays de l'OCDE, mais leur revenu demeure inférieur de 40 % à la moyenne OCDE. La création d'emplois n'a pas été suffisamment rapide pour faire face à la forte expansion des populations en âge de travailler dans la plupart des régions en développement. Pour dix personnes de plus en âge de travailler, on n'a créé que sept nouveaux emplois dans les régions de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique, de l'Afrique subsaharienne et de l'Amérique latine et des Caraïbes. En outre, bien que les salaires aient augmenté plus vite dans les pays en développement que dans les économies avancées, ils sont encore en moyenne au moins trois fois plus faibles.

C'est dans ce contexte de basculement de la richesse que le rapport de cette année sur les *Perspectives du développement mondial* analyse la question des migrations internationales. Les transformations économiques à grande échelle observées au cours des deux dernières décennies auront probablement un impact sur les migrations. La circulation des personnes est un élément central de la mondialisation, au même titre que la libre circulation des capitaux, des biens, des services et des idées.

Pour découvrir si et en quoi le basculement de la richesse a eu une incidence sur les schémas migratoires internationaux, ce rapport propose une nouvelle typologie qui divise les pays en trois groupes sur la base de leur niveau de revenu et de leurs performances en matière de croissance économique (tableau 1.1). Dans cette typologie, les économies en développement et émergentes qui ont connu des périodes prolongées de croissance économique rapide et qui ce faisant ont contribué au phénomène du basculement de la richesse sont classées dans le groupe des « Pays à croissance élevée et soutenue (CS) ». Les dynamiques migratoires de ce groupe sont examinées par rapport à celles de deux autres groupes : celui des « Pays à haut revenu depuis 1995 » (HR), dont beaucoup peuvent être considérés comme des pays de destination traditionnels pour les migrants, et celui du « Reste du monde » (RM), qui comprend les pays en développement qui n'ont pas connu de croissance économique élevée et soutenue.

Tableau 1.1. Définition des classifications des pays

| Catégorie | Critères de revenu | Critères de croissance économique |
|--|--|--|
| Haut revenu depuis 1995 (pays HR) | Classé parmi les pays à haut revenu depuis 1995 | Avoir eu une croissance économique suffisante pour être classé parmi les pays à haut revenu en 2016 |
| Croissance élevée et soutenue (pays CS) | Non classé parmi les pays à revenu élevé depuis 1995 | Avoir connu une période de croissance économique élevée et soutenue (voir les critères décrits à l'annexe A) |
| Reste du monde (pays RM) | Non classé parmi les pays à haut revenu depuis 1995 | Ne pas avoir connu de période de croissance économique élevée et soutenue |

Les migrations se font de plus en plus à partir de pays à croissance élevée et soutenue vers des pays à haut revenu

En 2015, environ 243 millions de personnes vivaient en dehors de leur pays natal, chiffre représentant 3.3 % de la population mondiale et une augmentation par rapport aux 2.7 % de 1995. Au cours des vingt dernières années, les trajectoires des migrants ont changé.

Théoriquement, les pays qui connaissent une croissance économique élevée et soutenue devraient devenir plus attractifs pour les migrants et détourner les migrations des couloirs traditionnels, mais cela n'a pas été le cas. Au contraire, les migrations sont de plus en plus concentrées sur les pays à revenu élevé. Les pays de destination traditionnels représentaient 64 % de l'ensemble des migrations en 2015, soit une hausse de 13 % par rapport à 1995 (graphique 1.1). En 2015, les dix premiers pays de destination étaient tous (sauf la Russie) des pays à revenu élevé. Les États-Unis sont restés la destination la plus attractive.

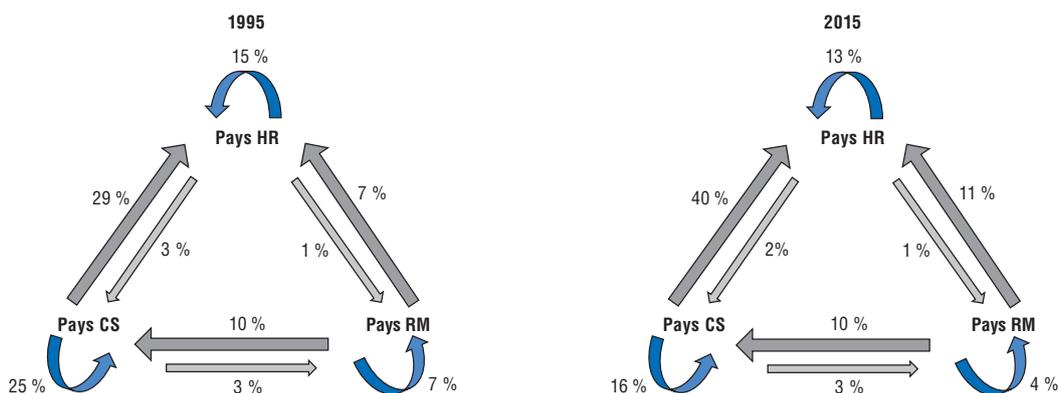
Contrairement aux attentes, la croissance élevée et soutenue a coïncidé avec une augmentation des courants migratoires des pays à croissance élevée et soutenue vers les pays à haut revenu. En 2015, les expatriés en provenance d'Inde représentaient la plus importante diaspora au monde, avec 15.6 millions de migrants.

Cette augmentation du nombre de migrants partant de pays à croissance élevée et soutenue vers des pays à haut revenu est reflétée dans les principaux couloirs migratoires. Un cinquième des migrations totales est concentré entre les 15 premiers couples de pays. Tous ces couloirs comprenaient au moins un pays à croissance élevée

et soutenue. Le couloir reliant le Mexique aux États-Unis demeure celui emprunté par le plus grand nombre de migrants. En 2015, les migrations à partir de l'Inde vers les Émirats arabes unis représentaient le deuxième couloir le plus important. Ce couloir récent, qui a commencé à se former en 2005, illustre bien l'effet des récentes transformations économiques et l'évolution des politiques migratoires.

Les caractéristiques des migrants ont aussi évolué au cours des deux dernières décennies. Les migrants sont pour la plupart en âge de travailler, ils sont de plus en plus instruits, et ils comptent à peu près autant d'hommes que de femmes.

Graphique 1.1. Part des trois catégories de pays dans les migrations mondiales, en 1995 et en 2015



Note : Les flèches droites représentent les migrations entre les catégories de pays (exemple : des pays CS aux pays HR) ; les flèches circulaires représentent les migrations au sein d'une catégorie (exemple : migration d'un pays CS à un autre). Les pourcentages sont calculés d'après la base de données bilatérale de l'ONU (2016) et ils comprennent 89 % des migrations totales en 1995 et 87 % en 2015.

Source : Calculs des auteurs d'après UNDESA (2015), *International Migration Flows to and from Selected Countries: The 2015 Revision* (base de données), et une nouvelle classification des pays en trois groupes.

Les migrations sont motivées par des différences de revenu et de bien-être et par les réseaux de migrants

Le poids économique croissant des pays qui ont connu de récentes périodes de croissance élevée et soutenue dans l'économie mondiale a modifié les trajectoires migratoires. Les liens historiques, l'usage d'une langue commune et la proximité géographique entre les pays tendent à accroître les flux migratoires et continuent d'influencer les modes de migration. Mais le basculement de la richesse a modifié d'autres facteurs des migrations depuis quelques décennies, en transformant les courants migratoires.

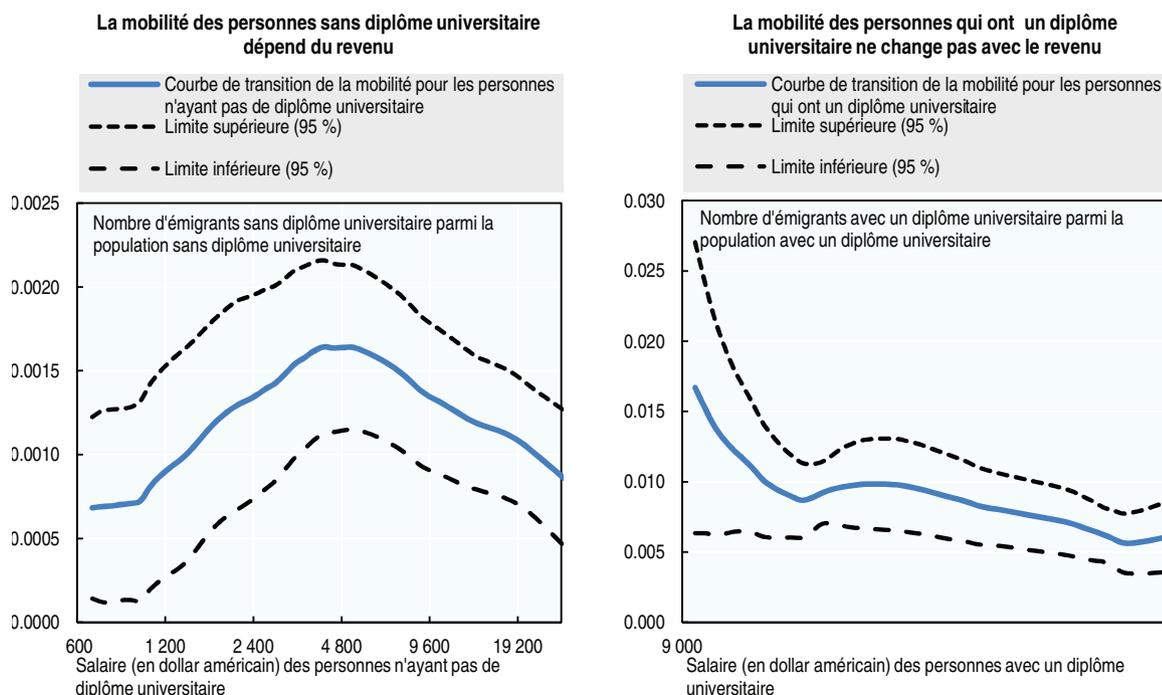
L'émigration à partir de pays à croissance élevée et soutenue vers des pays à haut revenu a augmenté au cours des 20 dernières années, en partie parce que, bien que les premiers aient connu une croissance rapide, l'écart de revenu moyen par habitant s'est creusé entre ces pays et ceux à haut revenu.

Les mouvements migratoires sont aussi dictés par des différences de niveaux de bien-être entre les pays. À l'échelle mondiale, la qualité de vie s'est améliorée de façon significative depuis un demi-siècle, mais il reste de grands écarts entre les pays à haut revenu et les autres. Les pays à haut revenu obtiennent un meilleur classement pour des indicateurs du bien-être tels que la liberté politique et l'importance des institutions démocratiques.

Même en l'absence de changement économique, les couloirs de migrations établis sont renforcés par l'existence de liens entre les personnes vivant dans les pays d'origine et de destination. Les familles, les amis et les communautés résidant à l'étranger attirent de nouveaux migrants grâce aux fonds, aux informations et aux autres formes d'appui qu'ils fournissent. Ces réseaux de migrants continuent de détourner les flux migratoires des pays à croissance élevée et soutenue vers les pays à haut revenu.

Les perspectives de revenus plus élevés et de meilleure qualité de vie ainsi que les liens sociaux ont continué à orienter les mouvements migratoires vers les pays à haut revenu au cours des deux dernières décennies. Mais l'augmentation de l'immigration vers ces pays est pour l'essentiel due à une progression de l'émigration en provenance de pays à croissance élevée et soutenue. Il s'agit d'une évolution surprenante et difficile à expliquer. Beaucoup de gens dans le monde aspirent à se déplacer de façon permanente à l'étranger, mais la plupart ne le font pas. Tout d'abord parce que cela coûte cher. Grâce aux améliorations économiques enregistrées dans les pays à croissance élevée et soutenue, de nombreux habitants de ces pays ont réussi à surmonter les contraintes financières et à concrétiser leurs aspirations. Le rapport entre le pourcentage de la population résidant à l'étranger d'un pays en développement et sa population totale varie selon une courbe en U inversé au fur et à mesure que le revenu par habitant augmente dans ce pays. C'est une des raisons qui expliquent pourquoi l'émigration en provenance de pays à croissance élevée et soutenue a progressé au lieu de diminuer. Cela a aussi des conséquences sur les prévisions concernant l'apport potentiel futur de l'émigration, car de nombreux pays n'ont pas encore atteint le seuil à partir duquel les taux d'émigration commencent à diminuer.

Graphique 1.2. Incidence du PIB par habitant sur la proportion d'émigrants dans la population totale du pays d'origine, par niveau d'instruction, 2010



Note : La courbe représente la relation entre le PIB par habitant (échelle logarithmique) et la proportion d'émigrants dans la population du pays d'origine (ici, la courbe est calculée à l'aide d'une fonction de densité par la méthode du noyau d'Epanechnikov expliquée en détail dans Aubry (2016), « Recent economic transformations and migration patterns », polycopié).

Source : Calculs des auteurs basés sur des données extraites de la publication de l'OCDE (2015), Resserer les liens avec les diasporas : Panorama des compétences des migrants 2015, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264239845-en> et Banque mondiale (2016), Indicateurs du développement mondial (base de données), <http://data.worldbank.org/indicator>.

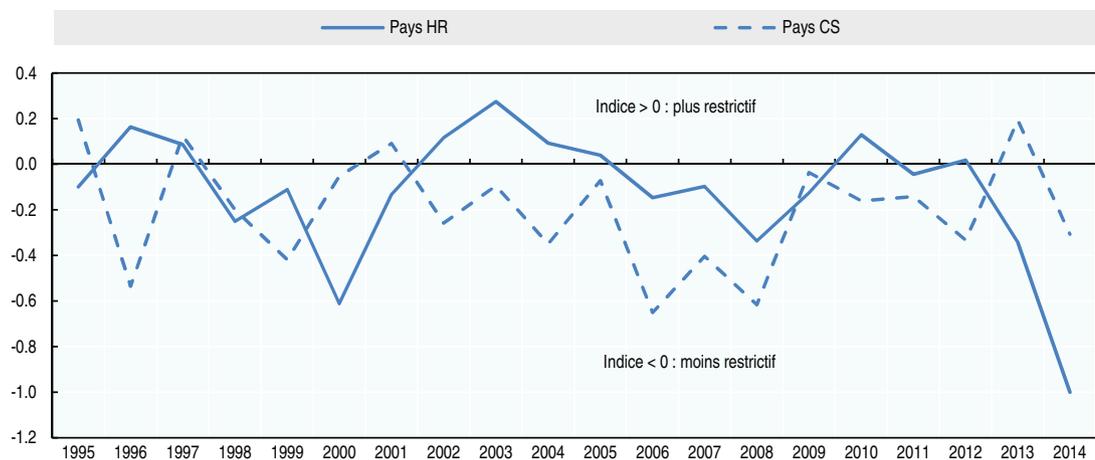
Les nouvelles opportunités offertes par une croissance élevée et soutenue profitent surtout à ceux qui n'ont pas de diplôme d'études supérieures dans la mesure où les personnes qui ont un niveau d'instruction élevé ont généralement déjà les moyens financiers nécessaires pour émigrer. La croissance élevée et soutenue a coïncidé avec une forte hausse des niveaux d'études atteints qui facilite les migrations. Pourtant, la croissance économique n'accroît pas nécessairement le taux d'émigration des personnes qui ont fait des études supérieures. Avec l'amélioration des opportunités offertes dans leur pays, ces dernières pourraient même être dissuadées d'émigrer (graphique 1.2).

Les politiques publiques ont des effets directs et indirects sur les migrations

Les politiques migratoires et les autres politiques qui ont une incidence sur les migrations sont complexes et elles peuvent avoir des effets contradictoires sur les flux migratoires. L'un des principaux défis est de garantir la cohérence des objectifs stratégiques et l'intégration de la question migratoire dans les stratégies de développement.

Contrairement à une croyance répandue, la plupart des pays de destination n'ont pas mis en œuvre de politiques visant à ralentir l'immigration. En effet, dans la majorité de ces pays, les politiques migratoires ont été assouplies au cours des 20 dernières années et l'immigration a augmenté. Toutefois, depuis la crise économique de 2008/09, un certain nombre de pays à haut revenu et à croissance élevée et soutenue ont resserré leurs politiques d'immigration. Dans ce domaine, les changements des politiques coïncident souvent avec un changement économique qui a lui aussi un impact sur le nombre de migrants (graphique 1.3).

Graphique 1.3. Variation annuelle moyenne de la restrictivité des politiques d'immigration, 1995-2013



Note : Le graphique illustre les variations annuelles moyennes de la restrictivité des politiques migratoires dans 40 pays, de 1995 à 2013. La comparaison se fait à partir de la moyenne des pays et des types de politiques en vigueur dans un pays. La valeur 1 correspond à une politique restrictive, alors que la valeur 0 correspond à une restrictivité inchangée et la valeur -1 correspond à une politique moins restrictive. Un score supérieur à 0 signifie que le nombre de changements vers des politiques plus restrictives est plus important que le nombre de variations vers des politiques moins restrictives. La moyenne est sujette à caution car pour certaines années, peu de changements de politique ont été enregistrés dans la base de données.

Source : Calculs des auteurs basés sur DEMIG (2015), *Determinants of International Migration: A Theoretical and Empirical Assessment of Policy, Origin and Destination Effects* (database), www.imi.ox.ac.uk/data/demig-data/demig-policy-1 et sur de Haas, Natter et Vezzoli (2014), « Growing restrictiveness or changing selection? The nature and evolution of migration policies », *International Migration Institute Working Papers*.

Les politiques de sélection selon les qualifications et de regroupement familial deviennent de plus en plus sélectives partout dans le monde. Dans les pays à haut revenu et dans ceux à croissance élevée et soutenue, les politiques ciblent de plus en plus les migrants en fonction de leurs qualifications, et la sélection se porte de façon croissante sur des travailleurs qui ont un niveau d'instruction élevé. Les politiques de regroupement familial sont une des principales filières d'entrée des migrants dans les pays de l'OCDE, mais ces politiques tendent à se durcir, alors que dans les pays à croissance élevée et soutenue, elles s'assouplissent.

D'autres politiques publiques qui ne sont pas explicitement ciblées sur les migrations peuvent néanmoins avoir des incidences sur ce phénomène. Des politiques ou des mécanismes en rapport avec le marché du travail, comme les agences gouvernementales pour l'emploi et les programmes d'emploi public peuvent améliorer les perspectives d'emploi dans les pays en développement et réduire les incitations à émigrer. La formation technique et professionnelle joue un rôle crucial en construisant une force de travail capable de répondre aux besoins de l'économie du pays, mais elle peut aussi encourager l'émigration en facilitant l'embauche à l'étranger. La qualité du système éducatif peut être un facteur de l'émigration. Les parents qui ont des enfants d'âge scolaire peuvent décider d'aller s'installer à l'étranger pour offrir une meilleure éducation à leurs enfants. Les allocations accordées à la condition que les enfants fréquentent l'école peuvent avoir un effet dissuasif sur l'émigration.

Le risque et l'incertitude peuvent pousser les gens à émigrer vers des pays qui ont un système de protection sociale solide. Les soins de santé, les prestations sociales liées au travail et les contrats de travail officiels améliorent le bien-être et ont un poids important dans les décisions d'émigrer ou de rester au pays. La mise en place de mesures de protection sociale dans les pays d'origine peut certes libérer des fonds dont certains individus se serviront pour émigrer, mais l'expérience montre qu'une augmentation des dépenses publiques dans le domaine social réduit l'émigration.

Le nombre de réfugiés atteint des records historiques

Les conflits armés et les menaces de violences ont poussé des millions de personnes à quitter leurs foyers et à franchir des frontières pour se mettre en sécurité. Fin 2015, on dénombrait au total 16.1 millions de réfugiés, auxquels il faut rajouter 3.2 millions de demandeurs d'asile (HCR, 2016). Cette nouvelle ère caractérisée par un afflux massif de réfugiés est largement imputable au conflit qui dévaste la République arabe syrienne (la « Syrie »), même si la crise actuelle ne concerne pas seulement ceux qui fuient le Moyen-Orient pour tenter de gagner l'Europe et qui font aujourd'hui la une de l'actualité. Il n'en reste pas moins que la majorité des réfugiés de la planète proviennent de quelques pays. Plus de 50 % de l'effectif actuel de réfugiés viennent de trois pays, la Syrie, l'Afghanistan et la Somalie.

La grande majorité des personnes qui fuient les conflits et la violence cherchent refuge dans des pays voisins, en suivant l'itinéraire des précédents flux migratoires. Au-delà de leur recherche de sécurité, leurs décisions concernant leur lieu de destination sont influencées par des facteurs sociaux, culturels et dans une moindre mesure économiques. Contrairement aux migrants internationaux, la plupart des réfugiés sont hébergés dans des pays en développement : 87 % des réfugiés résident dans des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire. La Turquie, le Pakistan et le Liban sont les pays qui accueillent le plus grand nombre de réfugiés.

Les situations des réfugiés tendent à s'éterniser en raison de la lenteur à laquelle progressent les trois solutions durables, à savoir le retour, la réinstallation et l'intégration. Les réfugiés sont souvent marginalisés sur le plan économique, social et géographique, alors qu'ils apportent leurs connaissances et des qualifications dont pourraient profiter leurs pays d'accueil s'ils considéraient leur intégration comme une priorité.

Les migrations peuvent avoir des incidences positives et négatives sur le développement

L'émigration peut avoir des effets positifs sur les pays d'origine. Alors que la perte de main-d'œuvre peut être néfaste pour une économie, elle peut aussi dans certains cas décongestionner un marché du travail surchargé, ce qui permet d'augmenter les salaires et de réduire le chômage dans les pays d'origine. L'émigration peut aussi avoir un effet « gain de cerveaux » en encourageant ceux que les migrants ont laissés au pays à faire de plus longues études et en augmentant le capital humain. En outre, les travailleurs émigrés renvoient des fonds dans leur pays, constituant ainsi une source de financement régulière qui réduit la pauvreté et accroît les opportunités d'investissement. Par ailleurs les diasporas peuvent contribuer au développement grâce à des mécanismes de financement novateurs, tels que le micro-crédit, les envois de fonds collectifs, la création d'entreprises à distance, les « obligations des diasporas » ou la participation à des réseaux de savoir. Enfin, lorsqu'ils reviennent, les migrants rapportent avec eux du capital financier, humain et social qui peut contribuer à stimuler le développement.

Mais l'émigration peut avoir un coût sur les plans économique, humain et social. D'après les faits, les principaux coûts, ou inconvénients, semblent être les pénuries de main-d'œuvre, les effets négatifs en termes de capital humain et les répercussions sociales de l'émigration, en particulier pour ceux qui sont restés au pays.

Les pays en développement peuvent aussi recevoir un grand nombre d'immigrés. Environ 35 % des migrants internationaux résident actuellement dans des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire. En tant que pays de destination, les pays en développement peuvent avoir peu de possibilités de tirer pleinement profit de l'immigration. Les imperfections des marchés des capitaux et de l'assurance, l'insuffisance des ressources budgétaires, et le fort pourcentage de travailleurs qui opèrent dans le secteur informel sont autant de facteurs qui réduisent la capacité d'adaptation au changement. Par ailleurs, l'immigration offre aux pays en développement une opportunité d'élargir leur base de qualifications, de faire avancer leur développement technologique et d'accroître leurs échanges et leurs investissements avec d'autres pays.

La section ci-dessous recommande des politiques susceptibles de minimiser les coûts des migrations et de maximiser leurs avantages potentiels.

Les scénarios des futurs possibles montrent que les responsables politiques devront accorder plus d'attention à la question migratoire

Que nous réservent les prochaines décennies sur le plan des migrations internationales ? À vrai dire, il est très difficile de le prévoir. Voyant les innombrables jeunes qui sont sur le point d'entrer sur le marché du travail en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, certains observateurs pourraient conclure que si l'on ne crée pas suffisamment d'emplois, ces jeunes partiront vers d'autres pays – par exemple vers des pays aux populations vieillissantes qui ont besoin de travailleurs – en vue de perspectives meilleures. D'autres observateurs notent sans doute que le pourcentage de migrants dans la population mondiale est resté relativement stable malgré la transformation de l'économie mondiale et que l'ampleur des migrations ne devrait par conséquent pas varier de façon drastique.

Compte tenu des points de vue divergents concernant les tendances futures et de la difficulté de faire des prévisions, ce rapport élabore des scénarios pour explorer d'autres futurs possibles pour les migrations. Les scénarios ne sont ni des prédictions ni des projections, mais plutôt des histoires structurées et bien pensées qui remettent en question les hypothèses et les visions du monde actuelles de façon à mieux anticiper les différents futurs plausibles.

Tous les scénarios démontrent que les migrations sont appelées à devenir une question encore plus épineuse à l'avenir car de nombreux pays en développement, en particulier en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, devraient connaître des taux de croissance démographique records dans les 15 prochaines années et le changement climatique devrait intensifier les pressions migratoires à plus long terme.

Implications des principales constatations

Il ressort surtout de ces constatations que les migrations vont probablement s'intensifier et que les responsables de l'action publique des pays développés et des pays en développement devront y accorder plus d'attention, en raison des tendances suivantes :

- La proportion de migrants dans la population des pays en développement augmente au fur et à mesure que le revenu par habitant s'accroît. Il s'ensuit que l'offre potentielle de migrants des pays à forte croissance démographique devrait augmenter à un rythme plus rapide que celui de leurs populations.
- La majorité des migrants provenant de pays en développement tend à aller vers des pays développés. Ces migrations sont dues à la persistance d'importants écarts de revenu et de bien-être entre ces deux types de pays ainsi qu'à l'impact des réseaux de migrants. Comme on l'a observé, les principaux courants migratoires se font à partir de pays à croissance élevée et soutenue et de pays du reste du monde vers des pays à haut revenu.
- Enfin, le nombre de réfugiés pourrait aussi augmenter à la fois à cause de l'évolution de la nature des conflits et à cause du risque d'instabilité dans certains pays en développement s'ils ne peuvent pas absorber de façon productive leurs populations en âge de travailler en expansion rapide.

Les politiques en vigueur dans les pays de destination et dans les pays d'origine en développement auront une influence sur le degré d'augmentation effectif de l'émigration, et aideront à déterminer les effets positifs des migrations pour les pays de destination, les pays d'origine et les migrants.

Les propositions qui suivent tiennent compte de ces implications et visent à aider les responsables de l'action publique à faire des migrations un moteur du développement.

Migrations et développement : une approche en trois volets

Les migrations internationales représentent une opportunité pour les pays d'origine, les pays de destination et les migrants. Dans un contexte où de plus en plus de personnes aspirent à émigrer, un cadre de politique plus adapté est nécessaire pour faire face aux problèmes actuels que posent les migrations. Ce rapport propose une approche en trois volets :

- Premièrement, il importe que les pays d'origine et de destination conçoivent des politiques qui intègrent la dimension du développement.
- Deuxièmement, les responsables de l'action publique doivent chercher à promouvoir la cohérence politique et institutionnelle pour renforcer la contribution des migrations au développement.
- Troisièmement, la communauté internationale doit renforcer les mécanismes de coopération pour faire face aux enjeux migratoires communs.

Premier volet : Concevoir des politiques qui intègrent la dimension du développement

Bien qu'elles ne soient pas une condition nécessaire du développement, les migrations peuvent le favoriser de façon significative dans les pays d'origine et de destination. Les responsables de l'action publique doivent concevoir des stratégies de migration et de développement propres à minimiser les coûts induits par la mobilité humaine et à maximiser ses effets positifs.

Mises à part les politiques migratoires proprement dites, certaines politiques sectorielles peuvent jouer un rôle significatif. Pourtant les ministres concernés ne sont généralement pas conscients des effets des migrations sur leurs domaines de compétence ni des effets de leurs politiques sur les différents résultats des migrations (OCDE, 2016). Pour renforcer la contribution des migrations au développement, il ne suffit pas qu'un gouvernement adopte des politiques relatives aux migrations et au développement. Les responsables de l'action publique des différents secteurs doivent mieux tenir compte des interactions entre la politique migratoire et les autres politiques publiques en intégrant la dimension migratoire dans leurs stratégies de développement.

Migrations et développement dans les pays d'origine

Les effets de l'émigration sur le développement des pays d'origine dépendent dans une large mesure des politiques mises en place par les pouvoirs publics. Les émigrants représentent pour les pays d'origine une opportunité d'accumuler du capital financier et humain. Les envois de fonds des travailleurs expatriés peuvent aider les bénéficiaires à investir dans l'éducation des enfants et à créer de nouvelles entreprises ou à soutenir des activités en cours. Les diasporas peuvent utiliser leur épargne pour investir dans leurs pays d'origine, ou même parfois épargner dans leurs pays d'origine, par exemple grâce aux « obligations des diasporas ». Lorsqu'ils reviennent dans leur pays, les émigrés rapportent le capital humain et financier qu'ils ont accumulé à l'étranger. Les responsables de l'action publique doivent mettre en œuvre des politiques permettant de tirer parti de ces opportunités. Voici quelques exemples de ce qui pourrait être fait.

Abaisser le coût des transferts de fonds et orienter les fonds rapatriés vers des investissements productifs. Un pas important a été fait pour amplifier l'impact positif des envois de fonds des travailleurs émigrés, avec l'adoption du Programme d'action d'Addis-Abeba de 2015 (Nations Unies, 2015a). Ce programme engage ses adhérents à veiller à ce que des services financiers adéquats et abordables soient offerts aux travailleurs migrants et à leur famille aussi bien dans le pays d'origine que dans le pays d'accueil, et à favoriser leur alphabétisation financière et leur inclusion financière.

Les transferts de fonds des migrants sont des sources de financement privées et les responsables de l'action publique ne peuvent pas décider de la manière dont les individus ou les ménages dépensent leur argent. Les politiques publiques peuvent cependant jouer un rôle important en permettant de maximiser les envois de fonds des migrants et d'optimiser leur utilisation par les destinataires.

Le coût élevé des transferts de fonds a été un des principaux domaines d'intervention. Si les fonds sont rapatriés par des circuits informels, les ménages ont peu de possibilités d'épargner et d'emprunter dans le système financier formel. De plus, les ménages qui n'ont pas de compte en banque doivent souvent payer plus cher pour accéder aux services financiers de base. C'est pourquoi les politiques visant à abaisser le coût de ces transactions financières doivent chercher à améliorer l'information sur la disponibilité et le coût des transferts de fonds, éviter dans la mesure du possible d'imposer des restrictions et des taxes sur les fonds rapatriés de l'étranger, et bannir toute forme de partenariat exclusif avec des organismes de transfert de fonds. Des initiatives telles que

l'appel à l'action relatif aux transferts de fonds des migrants, lancé en 2014 par les chefs d'État du G20 et les plans nationaux du G20 sur les transferts de fonds des migrants élaborés par la suite (G20, 2014), sont des exemples importants qui montrent comment les gouvernements peuvent mettre les envois de fonds des travailleurs émigrés au service du développement.

Pour élargir l'accès aux services financiers, les responsables de l'action publique doivent renforcer la concurrence entre les prestataires, modifier les cadres réglementaires et étendre l'offre de services. Ils peuvent aussi investir dans l'amélioration des technologies au moyen de systèmes de transfert d'argent en ligne ou depuis les téléphones mobiles. La priorité doit être donnée à des initiatives favorisant l'inclusion financière des migrants et des destinataires des fonds rapatriés, en particulier en leur dispensant une formation de base sur des sujets tels que les services bancaires, l'épargne et l'investissement.

Les politiques de migration et de développement doivent orienter les fonds rapatriés vers des investissements plus productifs. On peut prévoir des exonérations fiscales pour les investissements effectués avec ces fonds et mettre en place des incitations pour attirer les investissements des diasporas, au moyen de divers mécanismes – comptes d'épargne en devises, « obligations des diasporas » et subventions de contrepartie ciblées sur les diasporas – tels que le Programme *Tres por Uno* du Mexique.

Les politiques visant à rendre le secteur financier plus accessible à toutes les couches de population peuvent avoir un effet positif sur le montant des envois de fonds des migrants et orienter les fonds rapatriés vers le système financier formel. Il est important que l'inclusion financière et l'accès au crédit ne se limitent pas aux ménages migrants, car certains foyers sans migrants reçoivent aussi des fonds de parents et d'amis expatriés, et les ménages qui n'en reçoivent pas profitent des effets multiplicateurs de ces envois de fonds. L'accès des femmes aux services financiers mérite une attention particulière car elles ont une influence décisive sur l'investissement des fonds rapatriés, mais se heurtent souvent à des contraintes particulières.

Impliquer les diasporas dans des initiatives de développement. Comme les diasporas peuvent jouer un rôle actif dans le développement de leurs pays d'origine, de nombreux États ont tenté de renforcer les liens avec leurs ressortissants expatriés, mais leurs efforts n'ont pas toujours été couronnés de succès. Les migrants qui ont quitté leurs pays dans des périodes de crise économique ou d'instabilité politique ne voient pas toujours d'un bon œil les initiatives de leurs dirigeants. Dans les relations entre les institutions publiques et les diasporas, tout repose sur la confiance. En outre, les responsables politiques doivent tenir compte des innombrables associations et réseaux que comptent les diasporas.

Les systèmes de subventions de contrepartie – en vertu desquels les autorités nationales et les autorités locales des communautés d'origine complètent les fonds collectifs transférés par des associations de villes d'origine – offrent aux migrants une opportunité de contribuer non seulement au bien-être de leurs familles, mais aussi à des projets de développement économique et social. Les gouvernements peuvent profiter de l'implication des diasporas dans leurs communautés locales pour accroître l'investissement public dans d'autres secteurs prioritaires.

De la même manière, les autorités publiques peuvent aider à renforcer les diasporas scientifiques. Les travailleurs émigrés hautement qualifiés peuvent participer à des projets de recherche liés au développement de leurs pays d'origine. Les réseaux de la diaspora intellectuelle et scientifique permettent de resserrer les liens avec des membres expatriés de la communauté scientifique et facilitent les transferts de technologies et de connaissances même dans les pays en développement où les institutions de recherche

sont faibles (Meyer, 2015). Ainsi, même sans politique d'innovation solide, l'Inde a pu développer son industrie du logiciel grâce aux investissements de la diaspora (Devane, 2006).

Créer les conditions d'un retour durable des migrants en leur offrant des incitations au retour et en les réintégrant. Sachant que les migrations de retour peuvent favoriser considérablement le développement des pays d'origine, les politiques de retour dans les pays en développement doivent viser principalement deux objectifs :

- attirer les ressortissants nationaux expatriés pour qu'ils reviennent dans leurs pays d'origine en leur offrant des incitations directes et indirectes ;
- faciliter l'ajustement et la réinstallation des migrants qui reviennent en mettant en place des mesures visant à favoriser une utilisation productive du capital financier, humain et social acquis à l'étranger.

Les avantages financiers et non financiers accordés aux migrants de retour sont une incitation de plus à revenir au pays. Ces avantages peuvent prendre la forme d'exonérations de taxes et de droits sur le transport des effets personnels (offertes dans certains pays, dont la Jamaïque et la Malaisie), de subventions salariales (Thaïlande) ou d'un capital de démarrage pour mettre sur pied des micro-entreprises (Cabo Verde, Géorgie et Philippines).

L'Arménie est un bon exemple de pays qui encourage les migrations de retour. L'État gère un site bilingue qui donne des informations complètes et détaillées aux migrants qui envisagent de revenir. L'Arménie organise également des foires de l'emploi dans des pays où elle entretient des liens étroits avec des réseaux de la diaspora afin d'aider ceux qui souhaitent rentrer à trouver un emploi sur le marché du travail arménien.

Les politiques sectorielles peuvent aussi contribuer à créer un environnement favorable. À leur retour, les migrants doivent avoir la possibilité d'accéder à des emplois adaptés à leurs compétences ou de faire des investissements productifs. Ils ont aussi besoin d'un accès au logement et d'une protection sociale adéquate et leurs enfants doivent recevoir un enseignement de qualité. En d'autres termes, le succès des politiques de retour dépend de l'existence de politiques publiques qui créent les conditions d'un retour durable des migrants.

Rendre l'environnement général porteur et attractif, en particulier dans le secteur de l'éducation. L'environnement général d'un pays a une influence sur le désir d'émigrer, de revenir ou d'investir dans le pays. La plupart de ceux qui quittent leur pays le font dans l'espoir de trouver une vie meilleure ailleurs. Leur décision de revenir ou de contribuer d'une autre manière au développement de leur pays d'origine dépend du cadre de vie global.

L'éducation peut jouer un rôle important dans la décision d'émigrer. Les personnes qualifiées ont plus de probabilités de quitter leur pays car elles sont très demandées à l'étranger. À court terme, cela peut représenter un coût pour le pays, surtout si le secteur de l'éducation est financé par l'État. Cependant les migrants instruits peuvent renvoyer plus d'argent à leurs familles restées au pays et apporter un capital humain et financier qui compensera la fuite des cerveaux. En outre, l'émigration des personnes ayant un niveau d'études supérieures peut inciter d'autres gens à faire plus d'études dans l'espoir d'émigrer. Sachant que la majorité ne pourront pas partir, le pays pourrait retirer un gain net de cette situation. Par ailleurs, si l'éducation et les compétences correspondent aux besoins du marché du travail local, les probabilités de trouver un bon emploi sur place augmentent et le nombre de gens qui souhaitent quitter le pays diminue. En outre, l'augmentation de la demande de services éducatifs de la part des ménages destinataires des fonds rapatriés impose d'investir dans l'offre de services éducatifs. Ainsi, dans le

cadre de leur stratégie de développement, les pouvoirs publics doivent étudier de près la relation entre l'éducation et les migrations. La coopération entre les responsables de l'action publique, les institutions d'enseignement et les employeurs doit être renforcée.

Fournir un appui à ceux qui sont restés au pays. Lorsque les pays d'origine tentent de mettre sur pied une stratégie de migration et de développement, ils se concentrent généralement sur les effets positifs de l'émigration, mais tendent à en oublier les coûts. Or les décideurs doivent comprendre quels sont les coûts pour les membres de la famille restés au pays, et ajuster leurs politiques en conséquence.

Les membres des familles qui sont restés méritent une attention particulière tout comme les personnes qui s'occupent des enfants des migrants et, de plus en plus, des parents. Les responsables politiques peuvent fournir une assistance juridique, sociale et financière aux familles qui ont des parents absents, comme cela est fait aux Philippines et au Sri Lanka, et offrir un soutien psychologique à ceux qui sont restés et qui souffrent de dépression ou ont une maladie mentale. Un appui spécifique peut être fourni à ceux qui assument désormais seuls la charge de la famille et qui exercent de nouvelles responsabilités. C'est le cas des femmes, en particulier dans les pays où les discriminations à leur encontre sont élevées, mais aussi des hommes qui doivent aussi faire face à de nouvelles responsabilités. Une formation ciblée, y compris une éducation financière de base, peut contribuer à les autonomiser et les aider à participer activement au développement local.

Migrations et développement dans les pays de destination

Bien qu'un nombre croissant de pays en développement soient devenus des pays de destination, les politiques visant à maximiser la contribution économique de l'immigration et à faciliter l'intégration restent limitées. Cette section présente des recommandations à l'intention des pays en développement qui reçoivent des migrants – une question au centre d'une récente étude du Centre de développement de l'OCDE. Cependant, la plupart des mesures suggérées dans les passages qui suivent s'appliquent également aux pays développés qui accueillent des migrants et elles s'inspirent de travaux effectués par l'OCDE sur une longue période concernant les politiques des pays de destination membres de l'OCDE, y compris les politiques d'intégration (voir par exemple OCDE, 2014).

Souvent, les responsables de l'action publique ne voient pas la nécessité de mettre en place des politiques concernant spécifiquement l'intégration dans les pays de destination. Ils jugent parfois préférable d'utiliser les ressources financières rares au profit de la population locale, plutôt que pour les immigrants. L'intégration est pourtant importante même dans les pays les plus pauvres et son absence peut engendrer de graves problèmes de cohésion sociale, pouvant dégénérer en émeutes et en troubles politiques.

Les politiques qui ne concernent pas directement les migrations jouent un rôle essentiel dans les pays de destination. Premièrement, le climat politique peut renforcer l'attractivité du pays de destination, ce qui est important pour les pays qui ont besoin de main-d'œuvre étrangère pour combler certains déficits de compétences. Deuxièmement, les politiques publiques peuvent aider à tirer le meilleur parti possible des effets positifs de l'immigration sur l'économie du pays d'accueil. Troisièmement, les politiques publiques peuvent faciliter le processus d'intégration.

Les politiques qui ne concernent pas directement les migrations peuvent avoir une incidence sur les types de personnes qui viennent s'installer dans le pays et sur la possibilité de les orienter de manière optimale. Étant donné que de nombreux pays en développement sont pénalisés par la perte de travailleurs qualifiés, il est essentiel qu'ils

puissent attirer et retenir des travailleurs instruits sur leur territoire pour promouvoir une croissance soutenue. À cet égard, il est important de compléter par des services éducatifs et des systèmes de protection sociale les opportunités d'emploi et de salaire offertes par le marché du travail.

Les principales recommandations sont les suivantes : concevoir des stratégies de communication pour améliorer la perception de l'immigration, maximiser l'impact de l'immigration sur le développement, créer un environnement propice à l'intégration et protéger les droits des immigrés quel que soit leur statut migratoire.

Concevoir des stratégies de communication pour améliorer la perception de l'immigration. Le Programme d'action d'Addis-Abeba de 2015 (Nations Unies, 2015a) souligne l'importance des stratégies de communication pour expliquer comment les migrants contribuent au développement, en particulier dans les pays de destination où le rôle positif des immigrés est souvent ignoré alors que les effets négatifs de leur présence sont exagérés. Si l'on veut que les immigrés soient mieux perçus, la première chose à faire est d'informer les populations sur l'incidence réelle de l'immigration dans leurs pays.

Les sentiments négatifs vis-à-vis de l'immigration viennent souvent d'une mauvaise perception de la dimension réelle du phénomène. En effet, la plupart des gens tendent à surestimer son ampleur dans leur pays. Dans une enquête réalisée en 2015 par Ipsos MORI dans 33 pays (22 pays membres et 11 pays non-membres de l'OCDE)¹, les personnes interrogées dans tous les pays, à l'exception d'Israël et de l'Arabie saoudite, surestimaient l'importance de la population d'origine étrangère (en pourcentage de la population totale). L'écart entre les estimations et les chiffres réels était parfois considérable, en particulier en Argentine (30 % selon les personnes interrogées, 5 % dans la réalité), au Brésil (25 % contre 0.3 %) et en Afrique du Sud (29 % contre 5 %).

Pour modifier la perception de l'immigration, il faut ensuite prendre acte du fait qu'une économie a besoin de travailleurs étrangers et reconnaître les contributions des immigrés à l'économie du pays d'accueil. La plupart des pays ont besoin de faire venir des travailleurs étrangers pour combler des pénuries temporaires de main-d'œuvre ou des déficits de compétences plus structurels. Même les pays qui ont une longue tradition d'émigration sont confrontés à des pénuries. C'est le cas de la République dominicaine et du Liban, où un grand nombre de personnes ont émigré à la recherche d'un emploi et d'un meilleur salaire, mais où les populations locales boudent les postes vacants, en particulier les plus sales et les plus dangereux et humiliants.

Pour être crédible, une stratégie de communication doit tenir compte des coûts associés à l'immigration, en particulier de ses effets négatifs potentiels sur la cohésion sociale. D'où l'importance de protéger les droits des immigrés et de mettre en œuvre des politiques concrètes d'intégration et de lutte contre les discriminations.

Maximiser l'impact de l'immigration sur le développement. L'impact de l'immigration sur le développement des pays de destination varie. Dans certains pays, l'immigration a un impact négatif sur les salaires des travailleurs locaux, en particulier les moins qualifiés, alors que dans d'autres, c'est l'inverse. Cela dépend dans une large mesure des qualifications de la main-d'œuvre locale et étrangère. À cet égard, on peut réduire les effets négatifs potentiels de l'immigration en sélectionnant les migrants de manière à compléter les effectifs du pays, au lieu de faire concurrence à la main-d'œuvre locale.

Les politiques relatives au marché du travail peuvent aider les travailleurs locaux et les immigrés à trouver les emplois qui correspondent le mieux à leurs qualifications en mettant au point de meilleurs systèmes d'information, à travers la mise en place d'un vaste réseau d'agences pour l'emploi et en évitant de restreindre la mobilité de

la main-d'œuvre, ce qui suppose d'autoriser les immigrés à changer d'employeur. Les politiques d'éducation et d'amélioration des compétences peuvent offrir davantage de possibilités de formation et assurer une meilleure correspondance entre les emplois et les compétences.

Les politiques fiscales et budgétaires ont aussi une incidence sur la contribution nette des immigrés. Dans de nombreux pays en développement, ces derniers sont surreprésentés dans le secteur informel. Pour maximiser la contribution fiscale des immigrés, les pays d'accueil doivent favoriser la croissance du secteur structuré ou augmenter les taxes ou les contributions payées par le secteur informel.

Créer un environnement propice à l'intégration. La réussite de l'intégration dépend moins de politiques concernant spécifiquement cet aspect, que de la couverture universelle des services publics, dont les immigrés ne doivent pas être exclus. De la même manière, si les conditions d'accès au crédit et à l'investissement sont les mêmes pour les locaux et pour les immigrés, il n'est pas toujours nécessaire d'avoir des politiques spécifiquement ciblées sur les immigrés.

Le bien-être des immigrés est essentiel à la fois pour leur développement humain et pour leur permettre de devenir des agents du développement (Rudiger et Spencer, 2003). Par exemple, si des migrants qualifiés ne maîtrisent pas la langue du pays d'accueil, ils ont moins de chances de trouver un emploi à la hauteur de leurs compétences. Cela entraîne un « gaspillage des cerveaux » dans le pays d'accueil, au sens où ce pays perd des atouts potentiels pour son développement. Le manque d'intégration, dans un contexte de racisme et de discrimination, peut aussi engendrer des problèmes de marginalisation et être à l'origine de violences dans une société.

L'éducation est une des principales clés de l'intégration tant pour la première génération d'immigrés que pour leurs descendants. Le principal défi pour les pays en développement est de faire face au coût financier de cet investissement, surtout quand les enfants du pays ne bénéficient pas de services d'éducation de bonne qualité. Les pays d'accueil doivent aussi adopter des politiques de logement appropriées et éviter de concentrer les immigrés dans les zones les plus pauvres de façon à promouvoir l'inclusion économique et sociale ainsi que la mobilité sociale de la deuxième génération.

Les pays de destination doivent aussi réfléchir à des mécanismes permettant de mieux gérer l'immigration en tenant compte des besoins du pays et des droits des migrants. Ils peuvent notamment accorder plus de visas pour des travaux non qualifiés en fonction des besoins du marché, augmenter les visas temporaires pour les travaux saisonniers dans des secteurs comme l'agriculture et le tourisme, permettre aux migrants de prolonger leurs visas si les conditions le justifient (PNUD, 2009). Les pays de destination devraient autoriser les immigrés à créer des entreprises et leur fournir une formation et un appui financier à cet effet. Dans certains cas, l'esprit d'entreprise des migrants se révèle à cause des difficultés qu'ont les travailleurs étrangers à trouver des emplois correspondant à leurs qualifications. Enfin, les pays d'accueil devraient envisager la possibilité pour les immigrés de convertir au bout de quelques années de travail satisfaisant leurs visas temporaires en permis de séjour permanents s'ils n'ont pas de casier judiciaire. Les permis de séjour permanents pourraient ensuite ouvrir la voie à l'acquisition de la nationalité au bout d'un nombre d'années raisonnable, à déterminer par le pays. La double nationalité pourrait aussi être autorisée pour permettre aux immigrés de maintenir le lien avec leur pays d'origine tout en devenant des citoyens à part entière dans leur pays d'accueil.

Protéger les droits des immigrés, quel que soit leur statut migratoire. La nécessité de protéger les droits des migrants et de leurs familles découle du principe normatif

qui fait de la dignité des migrants un objectif fondamental. L'idée est que le respect des droits des migrants favorise le développement économique. Lorsque les pays d'accueil adoptent des politiques qui protègent les droits socio-économiques et politiques des immigrés, le bien-être de ces derniers s'accroît, et cela contribue à renforcer le capital humain (Kerwin, 2013).

Dans ce contexte, les pays de destination doivent offrir à tous les migrants des soins de santé et des services éducatifs complets quel que soit leur statut et le temps qu'ils ont passé dans le pays. Les immigrés doivent toujours avoir accès au marché du travail, être autorisés à adhérer à des syndicats et à créer des associations. Les autorités nationales mais aussi locales peuvent aider à protéger les droits des immigrés. Une solution efficace consiste à mettre en place des mécanismes de recours au niveau local fournissant aux immigrés un appui, en particulier une assistance juridique et des informations sur les droits et les procédures, ainsi qu'une assistance pour signaler les abus.

Par ailleurs, les pays de destination peuvent signer des accords bilatéraux avec les pays d'origine pour mettre en œuvre des contrats de travail normalisés pour les migrants couvrant les droits fondamentaux, les conditions de travail, les salaires, la transférabilité des pensions de retraite, etc. Ils doivent adopter des mesures concrètes pour combattre le racisme et les discriminations qui compromettent gravement l'intégration.

Les pays d'origine ont aussi le devoir de garantir le respect des droits des personnes qui émigrent. L'émigration comporte de nombreux risques pour les migrants qui partent sans papiers, qui sont victimes de la traite d'êtres humains ou qui laissent leurs enfants auprès d'autres personnes. Les campagnes d'information dans les écoles et dans les médias, en particulier sur les réseaux sociaux, et l'organisation de cours de formation avant le départ sont des moyens efficaces pour sensibiliser les migrants à ces risques. Les pays d'émigration devraient développer leurs activités consulaires à l'étranger de façon à ce que ceux qui partent puissent bénéficier d'une protection adéquate dans les pays d'accueil. Certains pays comme la Colombie ont désigné des attachés consulaires spécialisés dans les questions sociales ou de travail pour conseiller les migrants sur leurs droits.

Enfin, les pays d'origine devraient favoriser l'intégration de leurs ressortissants dans les pays d'accueil. En mettant en place, en partenariat avec les principaux pays de destination, des mécanismes tels que des accords de reconnaissance mutuelle et des cadres de qualifications, les pays d'origine facilitent l'accès de leurs ressortissants au marché du travail dans les pays d'accueil. À l'instar des pays de destination, les pays d'origine devraient autoriser leurs ressortissants à avoir la double nationalité afin qu'ils puissent s'intégrer dans les meilleures conditions dans les sociétés qui les accueillent, tout en contribuant au développement de leurs communautés d'origine.

Deuxième volet : Promouvoir la cohérence politique et institutionnelle

Même si la question migratoire est prise en compte dans la planification du développement, cela ne signifie pas que les politiques sont cohérentes. Dans plusieurs pays, des ministères de différents secteurs ont tenté d'intégrer cette dimension dans leurs stratégies. Aux Philippines notamment, les ministères en charge du travail, de l'éducation et des affaires sociales ainsi que la Banque centrale avaient des programmes ciblés sur les migrants et leurs familles mais aucun mécanisme de coordination officiel n'était en place pour éviter les doubles emplois ou les conflits entre les politiques publiques. Il a fallu attendre 2014 pour que les autorités philippines créent un sous-comité pour les migrations et le développement pour mieux coordonner les initiatives publiques dans ce domaine.

La cohérence politique est essentielle pour aider les décideurs à tirer parti des migrations pour en faire un moteur du développement. Alors que l'incohérence peut accroître les probabilités de non-respect des engagements pris en matière de développement, et engendrer des coûts financiers et un gaspillage de ressources (OCDE, 2009), la cohérence peut aider à trouver des compromis équilibrés en tenant compte des besoins et du bien-être de toutes les parties prenantes, en particulier des migrants. La recherche de la cohérence peut conduire à une plus grande efficacité et favoriser un environnement dans lequel les partenaires sont unis par un consensus renforcé sur les questions prioritaires, une compréhension plus globale de la question migratoire et un sentiment accru de solidarité (Hong et Knoll, 2016).

À cet égard, le Partenariat mondial pour les connaissances sur les migrations et le développement (KNOMAD) a un Groupe de travail thématique sur la cohérence politique et institutionnelle – actuellement présidé par le Centre de développement de l'OCDE et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) – qui a pour tâche de promouvoir la cohérence des politiques de migration et de développement dans les pays d'origine et de destination². Le Groupe de travail a élaboré un tableau de bord d'indicateurs pour mesurer la cohérence des politiques et des structures institutionnelles dans le domaine des migrations et du développement (Khoudour et Meddeb, 2015).

La cohérence politique et institutionnelle implique non seulement de coordonner l'action au niveau national, mais aussi de tenir compte des retombées des politiques intérieures sur le développement des autres pays.

Améliorer la coordination au niveau national

La cohérence politique et institutionnelle au sein d'un gouvernement nécessite un engagement en faveur des objectifs de migration et de développement, une définition claire des rôles et des intérêts respectifs des différents ministères sectoriels, ainsi qu'une coordination et une coopération solides entre les acteurs concernés par les migrations et le développement (FMMD, 2012).

Adopter des mécanismes pour faciliter la coordination intra-gouvernementale. La cohérence politique et institutionnelle entre les autorités gouvernementales est cruciale pour renforcer la contribution des migrations au développement. Pour autant que les structures institutionnelles le permettent, les pays peuvent s'inspirer de différents types de mécanismes de coordination (Hong et Knoll, 2016).

Les responsables politiques ont le choix entre une approche centralisée ou décentralisée. En général, dans un système décentralisé, plusieurs ministères ou agences se partagent le dossier sur les migrations et le développement, chacun d'eux prenant en charge les aspects de la question migratoire qui le concernent spécifiquement. Dans cette approche, il est indispensable d'assurer une forte coordination, par exemple par le biais de groupes de travail interministériels. En revanche, dans les structures centralisées, une entité – par exemple un ministère des migrations – supervise et coordonne la mise en œuvre des politiques de migration et de développement.

Dans l'idéal, les deux types d'arrangements se complètent de sorte que la responsabilité centralisée s'accompagne d'une compréhension commune de la cohérence politique et institutionnelle entre l'ensemble des institutions et des partenaires concernés par la question des migrations et du développement. Chaque pays doit déterminer quel type d'approche est le plus adapté à son système de gouvernement.

Encourager les initiatives locales. En se plaçant uniquement d'un point de vue national, on ne tient pas compte de la grande diversité des contextes migratoires locaux au sein des pays. Dans un monde marqué par une urbanisation rapide, la majorité des

migrants et des personnes déplacées se transfèrent en zone urbaine, de sorte que les facteurs et les effets des migrations sont surtout ressentis au niveau local, à travers les effets sur le marché du travail, la taille et la démographie des populations locales et la nécessité de fournir des services publics.

Les autorités municipales, régionales et locales en viennent donc à assumer directement et de façon croissante la responsabilité d'une vaste gamme de questions concernant l'intégration, la réintégration, l'accès au marché du travail, la protection juridique, l'éducation, le développement économique et la santé. L'Initiative conjointe pour la migration et le développement³, opérationnelle depuis 2008, a montré que les initiatives menées en accord étroit avec les autorités locales et régionales et les priorités de développement locales ont un impact beaucoup plus conséquent et durable sur le développement.

Les autorités locales et régionales doivent effectuer des exercices de cartographie, des consultations avec les acteurs pertinents, les migrants et leurs familles, et réaliser des évaluations fondées sur les besoins pour ajuster les politiques locales en fonction du contexte migratoire. Ces opérations ont été particulièrement réussies lorsque les autorités locales et régionales confrontées à des flux migratoires importants n'ont épargné aucun effort pour améliorer la cohérence de la planification du développement local.

Promouvoir le dialogue avec les acteurs non gouvernementaux. La cohérence suppose de mettre en place des mécanismes de consultation et des partenariats avec la société civile, les syndicats, les médias, le secteur privé et les migrants. Des consultations avec l'ensemble des parties prenantes peuvent renforcer la cohérence de deux manières. Premièrement, elles favorisent la coopération entre divers acteurs autour d'objectifs communs. Deuxièmement, les points de vue spécifiques des différentes parties prenantes sur la manière dont certaines politiques affectent le lien entre migrations et développement – ainsi que sur les aspects positifs et négatifs de ces politiques pour les migrants – peuvent systématiquement être pris en compte dans la formulation des politiques, et servir de mécanisme de contrôle externe de l'obligation de reddition des comptes des gouvernements (FMMD, 2012).

Bien que toutes les parties prenantes ne poursuivent pas les mêmes objectifs ou n'alignent pas leurs intérêts sur les objectifs de développement durable, dans une société démocratique il est normal que les parties prenantes manifestent de façon pacifique leurs désaccords sur des intérêts divergents (Ashoff, 2005). Certains conflits d'intérêts et objectifs pouvant être inconciliables, il peut être préférable d'adopter des solutions de compromis plutôt que de n'obtenir aucun engagement d'aucune sorte entre les différentes parties prenantes (Hong et Knoll, 2016).

Se focaliser davantage sur les répercussions des décisions sur les migrants et leurs pays d'origine

Les politiques mises en œuvre dans un pays n'ont pas seulement des répercussions au niveau local, elles ont aussi des retombées dans d'autres pays. Cela est vrai en particulier dans le domaine des migrations et du développement, tout d'abord parce que les politiques sectorielles peuvent accroître les pressions migratoires des pays en développement, et ensuite parce que les politiques migratoires qui ont été échafaudées au fil du temps avec des objectifs différents et dans des contextes différents ne sont pas toujours cohérentes.

En cherchant à réduire l'immigration, tenir compte des effets de politiques telles que l'aide au développement. Les liens entre l'aide et les migrations ont beau ne pas

toujours être directs, il peut sembler illogique de réduire l'aide au développement alors que l'on s'efforce de limiter l'immigration (OCDE, 2011). Il serait plus cohérent d'adopter une politique de coopération pour aider les pays en développement à renforcer leurs systèmes de protection sociale afin d'offrir un accès universel aux populations locales. Les politiques visant à créer des emplois stables et à assurer des services de formation sur la base des besoins du marché du travail des pays d'origine, ainsi qu'à améliorer les systèmes de protection sociale dans ces pays pourraient être plus efficaces que les politiques de migration proprement dites pour contrôler les flux migratoires.

De même, le protectionnisme commercial, en particulier dans les secteurs de l'agriculture et du textile, constitue un obstacle au développement des pays où les salaires sont bas (Cervantes-Godoy et Dewbre, 2010). C'est pourquoi ces politiques contribuent indirectement à intensifier les pressions migratoires en provenance de pays en développement (Anderson, Cockburn et Martin, 2011). Pour réduire les flux migratoires, il serait cohérent de tenter d'abaisser les droits de douane dans les secteurs dans lesquels les pays en développement ont des avantages comparatifs afin que leurs ressortissants puissent plus facilement trouver un emploi sur place. Toutefois, comme le protectionnisme est motivé par des intérêts sectoriels spécifiques, il convient de trouver des compromis et de mettre en balance les différents intérêts et les objectifs des politiques.

Réexaminer la cohérence des politiques migratoires. Parfois les politiques migratoires fonctionnent à contre-courant et l'effet des restrictions est différent de celui recherché. Par exemple, les pénuries de main-d'œuvre qui pourraient être comblées par les migrants dans certains secteurs ne le sont pas lorsque les politiques d'immigration globales deviennent plus restrictives. La sévérité accrue des exigences officielles des services d'immigration peut se traduire par une augmentation des migrations irrégulières, car les immigrés déjà présents sur le territoire peuvent décider de ne pas rentrer à l'expiration de leurs visas de peur de ne pas pouvoir revenir.

Au cours des deux dernières décennies, les politiques migratoires ont souvent été définies en réaction à des chocs économiques et politiques. Elles sont par exemple devenues plus restrictives après la crise économique de 2008/09 (OCDE, 2012). Après 2013, la situation économique s'est peu à peu améliorée et quelques changements ont été apportés. Toutefois lorsque la situation évolue, il arrive que les objectifs des politiques ne soient plus appropriés (par exemple, des restrictions ou la sélection de migrants particuliers). Les inadéquations et les modifications des politiques de migration sont coûteuses. Ces changements peuvent altérer l'impact d'autres politiques de migration et, partant, menacer la cohérence de la stratégie migratoire globale du pays.

Les politiques restrictives peuvent aussi avoir un coût financier élevé. Les mesures de renforcement des contrôles aux frontières nécessitent des ressources importantes. Les politiques de migration restrictives mises en œuvre en réaction à des crises ont aussi un coût humain car elles touchent des personnes qui ne sont pas responsables de la crise. Les gens qui aspirent à de meilleures perspectives économiques et sociales peuvent choisir des voies dangereuses pour atteindre leurs objectifs. Dans ces situations, les migrants risquent plus d'être victimes de la traite d'êtres humains ou exploités dans le travail. Le nombre de gens qui meurent en tentant de traverser des frontières est lié aux politiques migratoires. Selon le *Projet Missing Migrants Project*⁴, mis en œuvre par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), 4 320 décès de migrants ont été enregistrés dans le monde entre le 1er janvier et le 12 septembre 2016. Rien que dans la région méditerranéenne, 3 207 personnes ont péri au cours de cette période en tentant de rejoindre l'Europe.

Troisième volet : Renforcer la coopération internationale

Le Programme d'action d'Addis Abeba (Nations Unies, 2015a) et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Nations Unies, 2015b) considèrent « que les migrations internationales recouvrent des réalités multiples qui sont d'importance majeure pour le développement des pays d'origine, de transit et de destination ». À cet égard, les objectifs de développement durable (ODD) mettent en lumière la nécessité de protéger les droits des migrants (Objectif 8.8), de faciliter les migrations par le biais de politiques migratoires bien gérées (Objectif 10.7) et de faire baisser au-dessous de 3 % les coûts de transaction des envois de fonds effectués par les migrants, d'ici à 2030 (Objectif 10.c).

Le consensus international sur le rôle des migrations internationales en tant que moteurs du développement offre une opportunité de stimuler la coopération internationale. Les Dialogues de haut niveau de 2006 et de 2013 sur les migrations et le développement et le Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD) qui se tient chaque année depuis 2007 sont les instances au sein desquelles les responsables politiques ont partagé des expériences spécifiques à leurs pays et discuté des bonnes pratiques. Cependant, comme leurs recommandations ne sont pas contraignantes, ces réunions n'ont pas débouché sur des accords internationaux ou des décisions normatives concrètes. Le nouveau programme de développement pourrait donc créer l'élan voulu pour renforcer les mécanismes de coordination internationale concernant les questions migratoires.

La coopération internationale peut être renforcée en repensant et en améliorant la gouvernance mondiale des migrations, en élaborant des accords bilatéraux entre pays de destination et pays d'origine, en encourageant les partenariats mondiaux de compétences, en favorisant la mobilité régionale, en faisant face aux migrations d'origine environnementale, et en partageant la responsabilité des réfugiés.

Repenser et améliorer la gouvernance internationale des migrations

Dans la Déclaration de New York adoptée durant le Sommet des Nations Unies pour les réfugiés et les migrants tenu le 19 septembre 2016, l'Assemblée générale a souligné la nécessité de collaborer pour maximiser l'impact positif des migrations et de veiller à ce que les droits humains des migrants soient respectés et protégés quel que soit leur statut (Nations Unies, 2016). De la même manière, Peter Sutherland (2013), le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour les migrations internationales et le développement a souligné le rôle de la coopération internationale pour parvenir à des résultats « trois fois gagnants », c'est-à-dire positifs pour les pays d'origine, les pays de destination et les migrants. L'actuelle crise des réfugiés a révélé les limites de la coopération internationale, de nombreux pays ayant refusé de partager la responsabilité de l'accueil des demandeurs d'asile sur leur sol. L'Assemblée générale a proposé de fournir un soutien aux pays qui reçoivent et accueillent un grand nombre de réfugiés et de migrants, en mettant en œuvre un nouveau cadre qui définit les responsabilités des différentes parties prenantes.

Actuellement, la « gouvernance » des migrations internationales souffre d'une absence significative de coopération. Alors que le commerce et les finances ont été bien intégrés, on ne peut pas en dire autant des politiques de migration. Il reste d'importantes lacunes dans ce domaine à l'échelon multilatéral (OCDE, 2011). Le Groupe mondial sur la migration (GMM), une initiative inter-institutions des Nations Unies, et le FMMD sont des initiatives majeures qui sous-tendent une approche mondiale plus cohérente des migrations et du développement. Ce sont cependant des arrangements informels et le suivi de leurs recommandations ne peut pas être exigé. L'OIM qui est devenue en

juillet 2016 une « organisation apparentée » des Nations Unies, n'a pas pour fonction de coordonner ou de superviser les politiques de migration (comme, par exemple, l'Organisation mondiale du commerce règlemente les négociations commerciales). Son rôle consiste plutôt à fournir des services aux États Membres et aux migrants (recrutement, sélection, orientation et dans certains cas rapatriement).

Si la coopération sur la question migratoire est difficile, c'est principalement en raison des différentiels de revenu considérables entre les principaux pays d'accueil et de destination. Alors que les travailleurs venant de pays où les salaires sont bas peuvent souhaiter émigrer vers des pays à salaires élevés, la réciproque est rarement vraie, sauf si c'est pour accéder à des emplois particuliers bien rémunérés disponibles dans des pays où les salaires sont généralement bas. En raison de cette asymétrie des avantages, il n'y a pas dans les pays à hauts salaires de groupe de pression structuré qui soit prêt à défendre le droit des travailleurs à accéder aux marchés du travail extérieurs à leurs pays. Les négociations relatives aux migrations internationales ne se fondent donc pas sur un objectif fondamental, à savoir la libre circulation des personnes (OCDE, 2011 ; Hatton et Williamson, 2005).

Le manque de réciprocité est toutefois plus illusoire que réel. Comme on l'a déjà fait observer, les politiques migratoires restrictives sont coûteuses, non seulement pour les migrants, mais aussi pour les pays qui mettent en œuvre les restrictions. Elles sont également contre-productives, dans la mesure où les contrôles aux frontières stricts tendent à favoriser l'immigration irrégulière. D'autre part, les migrants contribuent au développement des pays de destination. Les possibilités de coopération sont plus importantes qu'on ne l'admet généralement.

La gouvernance des migrations internationales est limitée du fait que la majorité des pays ne veulent pas renoncer à leur droit souverain de déterminer qui peut entrer sur leur territoire. La coordination doit néanmoins être renforcée pour relever les grands problèmes auxquels sera confrontée la communauté internationale pour faire face à la pression croissante des migrations internationales dans les décennies à venir. L'inclusion réussie de cibles liées aux migrations dans les ODD récemment adoptés devrait aider à définir des engagements qui pourront faire l'objet d'un suivi aux niveaux multilatéral, régional et national, et ouvrir la voie à un nouveau cadre de gouvernance, comme cela a été suggéré durant le Sommet des Nations Unies pour les réfugiés et les migrants en 2016 (Nations Unies, 2016), avec une collaboration renforcée entre le FMMD, le Groupe mondial sur la migration et le système des Nations Unies dans son ensemble.

Élaborer des accords bilatéraux entre pays de destination et pays d'origine

Les accords bilatéraux permettent de réguler de façon plus efficace les flux migratoires tout en maximisant la contribution des migrations au développement dans les pays d'origine comme dans les pays de destination. Les accords de visas permettant de réduire le coût des migrations et d'ajuster le nombre de visas à l'évolution de la situation dans les deux types de pays sont des accords mutuellement bénéfiques d'usage courant. Il en va de même pour les accords sur la reconnaissance mutuelle des compétences et le cadre de qualifications qui permettent de certifier les compétences et les qualifications des migrants.

Les accords bilatéraux peuvent aussi encourager la mobilité circulaire en autorisant les migrants à franchir plusieurs fois la frontière. Ces arrangements sont avantageux pour le pays d'accueil car ils permettent aux travailleurs d'entrer dans le pays quand la demande de main-d'œuvre est forte, en particulier pour des activités saisonnières, et de retourner fréquemment dans leurs pays. Les migrations circulaires profitent aussi aux pays d'origine, dans la mesure où les migrants peuvent continuer à contribuer à

des activités locales, notamment dans l'agriculture. Elles permettent aux migrants de mettre sur pied des projets productifs dans leurs communautés d'origine, avec l'épargne qu'ils ont accumulée (OCDE, 2011).

Les accords bilatéraux doivent aussi aborder la question du regroupement familial, qui est un droit fondamental de tous les migrants mais qui est devenu un sujet sensible dans de nombreux pays. De même, les accords de transférabilité des avantages sociaux et des pensions de retraite permettent aux migrants de circuler plus facilement, car ils ne craignent pas de perdre leurs droits s'ils décident de regagner leur pays de façon temporaire ou permanente. À cet égard, l'octroi de visas permanents aux immigrés qui ont travaillé au moins dix ans dans le pays d'accueil est aussi une manière de faciliter leur circulation entre les deux pays.

Encourager les partenariats mondiaux de compétences

Les partenariats mondiaux de compétences sont un nouveau mécanisme conçu pour rendre les migrations de travailleurs qualifiés plus avantageuses pour les pays de destination, les pays d'origine et les migrants (Clemens, 2015). Il s'agit d'une entente préalable entre des employeurs et/ou des gouvernements des pays de destination et des centres de formation professionnelle dans les pays d'origine. Ces parties conviennent d'une approche pratique et équitable pour que les bénéfices acquis grâce aux services professionnels rendus par les migrants dans le pays de destination financent la formation de travailleurs migrants et non migrants dans le pays d'origine. Un tel accord est mutuellement bénéfique car il tire parti des écarts considérables qui existent entre les pays, aussi bien dans les revenus professionnels que dans les coûts de formation.

Le pays de destination doit travailler directement avec des employeurs pour comprendre ce dont ils ont besoin et concevoir une formation en conséquence ; élaborer une politique de visa permettant aux diplômés d'entrer dans le pays de façon sûre et régulière ; et coopérer afin que les personnes qui n'auraient pas rempli leurs engagements de travail une fois leur diplôme obtenu remboursent les sommes dues. Les gouvernements des deux pays doivent collaborer pour s'assurer que les qualifications et les compétences des diplômés soient reconnues dans le pays de destination, avec des répercussions positives sur la qualité de la formation dans le pays d'origine, étant donné que les services sont conformes aux normes de formation du pays de destination.

Les soins infirmiers sont un exemple de domaine dans lequel un partenariat mondial de compétences pourrait être envisagé. D'autres types de formation technique pourraient aussi être adaptés, notamment pour les services de technologie de l'information de base et pour des métiers spécialisés comme la maintenance des installations de chauffage. Cette idée pourrait être adoptée par de nombreux couples de pays dans lesquels les différentiels de salaires et de coûts de formation justifient largement un partenariat mondial de compétences. S'il est bien conçu, ce type de partenariat fournit de bons emplois et des professionnels compétents sans grever les finances publiques du pays d'origine. Pour renforcer les marchés de l'emploi des pays en développement, il vaut mieux adopter cette approche plutôt que d'interdire l'émigration de travailleurs qualifiés (Clemens, 2015).

Promouvoir la mobilité régionale

La mobilité de la main-d'œuvre peut être un mécanisme d'ajustement très utile au niveau régional. Il existe déjà quelques accords de mobilité. La communauté économique de l'ASEAN, un des trois piliers de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est, a accru la mobilité des travailleurs qualifiés en 2015. L'accord autorise les travailleurs de huit professions spécialisées à se déplacer à travers les dix États Membres. Le Mercosur,

qui est le Marché commun de l'Amérique du Sud, a aussi pris des mesures importantes en faveur d'une plus grande mobilité en 2009. Les ressortissants nationaux d'un pays membre peuvent résider et travailler pendant deux ans dans un pays d'accueil et même y rester plus longtemps s'ils peuvent prouver qu'ils disposent de moyens de subsistance légitimes. L'accord a également été ratifié par des pays non membres du Mercosur.

La mobilité régionale peut permettre d'améliorer l'affectation des ressources humaines et de lisser les cycles conjoncturels, grâce à des transferts temporaires de main-d'œuvre entre les pays qui sont en phase de récession économique et ceux qui connaissent une croissance rapide. En permettant aux économies de s'ajuster à des chocs asymétriques, la mobilité des travailleurs à l'échelle d'une région contribue à réduire le coût social des crises économiques.

Pour encourager la mobilité régionale, les pays doivent non seulement inscrire la libre circulation dans leurs accords commerciaux régionaux, mais aussi s'assurer que les personnes puissent effectivement se déplacer d'un pays à un autre, ce qui suppose qu'il n'y ait pas d'obstacles au travail et que les citoyens puissent bénéficier d'une protection sociale dans n'importe quel pays de la région.

Étant donné que dans de nombreux pays en développement, les meilleurs emplois sont ceux du secteur public, les ressortissants des pays voisins devraient être autorisés à travailler dans la fonction publique, tout au moins s'ils peuvent apporter des compétences qui manquent dans le pays. C'est le cas des professeurs de langue.

Pour promouvoir la mobilité des travailleurs, les agences régionales pour l'emploi pourraient donner des informations sur les emplois disponibles dans d'autres pays. Enfin, la mobilité des étudiants doit être encouragée pour pallier à l'insuffisance des moyens financiers de nombreuses universités dans les pays en développement. Les universités pourraient se spécialiser et les étudiants pourraient se transférer dans des pays où ils peuvent acquérir une spécialisation. Un système de bourses pourrait favoriser la mobilité des étudiants d'un pays à l'autre (OCDE, 2011).

Faire face aux migrations d'origine environnementale

Les migrations d'origine environnementale sont appelées à s'intensifier au fur et à mesure que les effets du changement climatique seront plus prononcés. L'environnement étant un bien public mondial, la communauté internationale devrait s'unir pour venir en aide aux personnes touchées par des catastrophes naturelles ou des modifications de l'environnement, telles que l'élévation du niveau de la mer dans les États insulaires. À défaut d'une réponse internationale adéquate, un grand nombre d'individus apatrides pourraient se voir refuser l'entrée légale dans d'autres pays, et devenir des immigrants clandestins. Il est donc urgent de mettre en place des politiques d'admission appropriées à l'échelon international (Martin, 2010).

Partager la responsabilité des réfugiés

Les réfugiés qui fuient des zones de conflit sont dans une situation inextricable. Ils mettent souvent leur vie en danger pour atteindre des pays sûrs qui bien souvent ne souhaitent pas les accueillir et ne respectent pas leurs droits humains fondamentaux. Les pays qui ne veulent pas des réfugiés ont souvent renforcé les contrôles aux frontières, créé des centres de détention et dans certains cas élevé des murs pour fermer leur territoire aux étrangers. Même des pays qui, comme l'Allemagne et la Suède, acceptent d'accueillir un grand nombre de réfugiés, sont maintenant en grande difficulté car l'afflux massif de migrants dépasse leurs capacités d'accueil, ce qui à long terme pourrait compromettre l'intégration des réfugiés.

Il existe des solutions mais elles exigent une meilleure coordination. En premier lieu, il importe de reconnaître que la crise des réfugiés touche d'abord et avant tout les pays en développement. Environ 87 % des réfugiés sont accueillis dans des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Les pays à revenu élevé pourraient aider ces « pays de première arrivée » en leur fournissant un appui financier et en assurant aux populations une possibilité d'échapper aux violences et aux conflits par des filières sûres et légales.

Pour financer des déplacements forcés, il faut s'assurer qu'il existe des ressources suffisantes et adéquates pour parvenir aux résultats escomptés et maximiser l'efficacité des ressources, en les utilisant de façon parcimonieuse. On peut augmenter les financements, en gérant les fonds reçus des donateurs traditionnels et si possible en les faisant fructifier, tout en tentant de mobiliser d'autres ressources auprès de nouvelles sources (nouveaux donateurs, dons privés, financements sociaux, et secteur privé). Les flux financiers doivent aussi être structurés comme il convient, et le type de financement doit être adapté aux besoins et aux risques associés aux différentes situations de déplacements forcés. Dans ce contexte, il a été préconisé de s'orienter vers des financements pluriannuels étayés par des plans pluriannuels. Enfin, il est également nécessaire d'abaisser le coût des interventions et de reconnaître que le modèle de financement actuel n'est probablement pas viable. En se réorientant vers un renforcement de la prévention des conflits et une meilleure préparation, on pourrait contribuer à réduire le coût des déplacements forcés.

Les pays à haut revenu doivent aussi mettre au point des accords de réinstallation avec les principaux pays de première arrivée des réfugiés. Les accords de réinstallation devraient être négociés au niveau mondial de façon à s'assurer que chaque pays assume sa part de responsabilité, en fonction de sa population et de son revenu par habitant. Les filières alternatives comprennent l'immigration de travail, les études internationales, les migrations familiales, les visas humanitaires et les accords de parrainage privés (OCDE, 2016).

Les pays qui accueillent des réfugiés doivent aussi investir dans leur intégration économique et sociale. Diverses mesures pourraient améliorer le sort des réfugiés, notamment : abréger leur séjour dans les camps ; leur donner le droit de travailler légalement ; leur offrir une formation ciblée sur les besoins du marché local ; rationaliser la fourniture de services publics aux réfugiés ; et prendre en compte les populations de réfugiés dans la planification du développement local et national. Le Secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, a souligné qu'il était important de parvenir à mettre en place des mesures à court terme tout en favorisant des solutions durables, comme l'intégration locale des migrants.

Se préparer à accueillir plus de migrants

Toutes les propositions qui précèdent peuvent aider à renforcer la contribution des migrations au développement mais aussi à faire face aux crises humanitaires provoquées par des violences et aux migrations d'origine environnementale. Toutefois, selon ce rapport, dans les 15 années à venir, l'afflux de migrants en provenance de pays en développement devrait être important, ce qui aura quatre conséquences.

Premièrement, les tendances des migrations et leur impact sur le développement doivent faire l'objet d'une étude plus approfondie. Le présent rapport va dans ce sens, mais il ne faut pas s'arrêter là. Les migrations sont une question très complexe et politiquement sensible. Par ailleurs, les données disponibles à l'échelle mondiale étant très insuffisantes, il est indispensable de recueillir des données sur l'immigration et l'émigration de façon plus systématique, de manière à garantir leur comparabilité d'un pays à l'autre et à faciliter la réalisation d'autres études sur ce sujet.

Deuxièmement, il est probable que les pays émergents accueilleront davantage de migrants. Jusqu'à présent, l'augmentation des flux migratoires se faisait surtout à destination des pays à haut revenu. Toutefois, compte tenu de la croissance démographique rapide dans de nombreux pays en développement et de la capacité d'absorption limitée des pays développés, cette tendance pourrait s'inverser. Comme on l'a noté dans ce rapport, la plupart des pays en développement n'ont pas élaboré de stratégies suffisamment complètes pour faire face aux migrations. Ils ont beaucoup à apprendre de l'expérience des pays développés. Leur situation est cependant différente car ils ont des contraintes budgétaires plus fortes, des secteurs informels très importants, et ils doivent répondre aux nombreux besoins pressants de leurs propres ressortissants. Ils devront donc se montrer plus novateurs pour élaborer des politiques propres à maximiser les effets positifs des migrations sur le développement.

Troisièmement, la communauté internationale doit intensifier considérablement ses efforts pour éviter les situations dramatiques qui déclenchent les crises de réfugiés. L'Europe voit actuellement les conséquences de l'afflux de réfugiés fuyant des pays dévastés par la guerre, comme la Syrie, l'Afghanistan et la Somalie, et d'autres pays en proie à des troubles. Mais comme on l'a déjà noté, près de 90 % des réfugiés de la planète sont accueillis dans des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, dont les ressources sont mises à rude épreuve. Ainsi, la communauté internationale doit faire tout son possible pour résoudre des situations qui précipitent hors de leurs frontières des hordes de désespérés fuyant des guerres ou des États en faillite.

Quatrièmement, aucun effort ne doit être épargné pour promouvoir un développement durable. Les pressions migratoires ne seront atténuées que si l'on améliore les conditions de vie dans les pays en développement. Les populations émigrent principalement dans l'espoir d'avoir une vie meilleure. Il est essentiel d'œuvrer à la réalisation des objectifs de développement durable pour améliorer le bien-être à travers le monde. Dans un premier temps, il est probable que le développement accru aura pour effet d'augmenter l'émigration en provenance des pays en développement, mais si les politiques de développement de ces pays s'améliorent, les populations auront moins de raisons d'émigrer.

Plan du rapport

Le rapport est structuré de la façon suivante :

Le chapitre 2 offre une vue d'ensemble du basculement de la richesse, c'est-à-dire du poids croissant des pays en développement dans l'activité économique. Il présente également une nouvelle classification des pays en trois catégories, sur la base du niveau de revenu et des performances en matière de croissance économique, afin d'explorer les liens entre le basculement de la richesse et les migrations. Le chapitre 3 donne un aperçu succinct de l'évolution des migrations et résume les tendances de ce phénomène entre 1995 et 2015. Le chapitre 4 examine les principaux facteurs des migrations pour expliquer l'évolution des courants migratoires au cours de la même période, en utilisant la nouvelle classification en trois catégories définie dans ce rapport. Il montre que la décision d'émigrer et le choix du lieu de destination sont dictés non seulement par les différences de revenu, mais aussi par la qualité de vie et les liens sociaux. Le chapitre 5 examine l'impact des politiques migratoires qui cherchent à accroître ou à réduire l'immigration au moyen de visas, de contrôles aux frontières et de critères de sélection ; il analyse aussi les effets d'autres politiques, notamment de celles qui ont des incidences sur le marché du travail, le niveau de bien-être social, l'éducation, la santé ou les subventions à l'agriculture, dans les pays d'origine comme dans les pays de

destination. Le chapitre 6 se concentre sur les réfugiés, un type particulier de migrants qui mérite un traitement séparé.

Les chapitres 7 et 8 étudient l'impact des migrations sur le développement. Le chapitre 7 analyse les migrations et le développement dans les pays en développement d'origine. Il se fonde sur une étude récente du Centre de développement de l'OCDE portant sur dix pays en développement, et met en évidence l'impact des migrations sur le développement et montre qu'il est important de concevoir des politiques permettant de maximiser les effets positifs des migrations et de réduire leurs effets négatifs. Le Chapitre 8 se penche sur la question des migrations et du développement dans les pays en développement de destination. Il résume la documentation existante principalement consacrée aux pays développés, et présente les premières conclusions de l'étude du Centre de développement sur les pays en développement.

Enfin, étant donné que le phénomène migratoire est très complexe et que les prévisions du futur sont hasardeuses, le chapitre 9 explore quatre scénarios potentiels du futur à l'horizon 2030. L'objectif est d'attirer l'attention sur les enjeux et de sensibiliser les responsables politiques à quelques questions auxquelles ils seront confrontés dans un futur proche.

Notes

1. L'enquête Ipsos intitulée « Perils of Perception » a réalisé 25 556 interviews en octobre 2015. Pour plus de détails consulter la page Web de l'enquête www.slideshare.net/IpsosMORI/the-perils-of-perception-in-2015-ipsos-mori (consultée le 21 juillet 2016).
2. Pour plus d'informations sur les activités du Groupe de travail thématique du KNOMAD concernant le projet sur la cohérence politique et institutionnelle, consulter : www.oecd.org/dev/migration-development/knomad.htm.
3. L'Initiative conjointe pour la migration et le développement est un programme mondial financé par la Commission européenne et par la Suisse et mis en œuvre par le PNUD en concertation étroite avec l'OIM, l'Organisation internationale du travail (OIT), le HCR, ONU-Femmes, l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP).
4. On trouvera des détails sur le Projet « Missing Migrants » et des chiffres à jour sur la page Web de l'OIM : <http://missingmigrants.iom.int/> (consultée le 13 septembre 2016).

Références

- Anderson, K., J. Cockburn et W. Martin (2011), « Would freeing up world trade reduce poverty and inequality? The vexed role of agricultural distortions », *World Bank Policy Research Working Paper* No. 5603, Banque mondiale, Washington, DC.
- Ashoff, G. (2005), « Enhancing policy coherence for development: Justification, recognition and approaches to achievement », Deutsche Institut für Entwicklungspolitik, Bonn, http://edoc.vifapol.de/opus/volltexte/2012/3799/pdf/Studies_11.pdf.
- Cervantes-Godoy, D. et J. Dewbre (2010), « Importance économique de l'agriculture dans la lutte contre la pauvreté », *Documents de travail de l'OCDE sur l'alimentation, l'agriculture et la pêche*, No. 23, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5kmmv9s20944-en>.
- Clemens, M. (2015), « Global Skill Partnerships: A proposal for technical training in a mobile world », *IZA Journal of Labour Policy*, Vol. 4(2), Clemens; licensee Springer, <http://dx.doi.org/10.1186/s40173-014-0028-z>.
- De Haas, H., K. Natter et S. Vezzoli (2014), « Growing restrictiveness or changing selection? The nature and evolution of migration policies », *International Migration Institute Working Papers*, No. 96, International Migration Institute, Oxford, www.imi.ox.ac.uk/publications/wp-96-14.
- DEMIG (2015), *Determinants of International Migration: A Theoretical and Empirical Assessment of Policy, Origin and Destination Effects* (base de données), International Migration Institute, University of Oxford, www.imi.ox.ac.uk/data/demig-data/demig-policy-1 (consulté le 17 juin 2016).
- Devane, R. (2006), « The dynamics of diaspora networks: Lessons of experience », in Y. Kuznetsov (ed.), *Diaspora Networks and the International Migration of Skills*, Washington, DC, pp. 59-67.
- FMMD (2012), « Expert workshop report », GFMD Ad-hoc Working Group on Policy Coherence, Data and Research; Promoting Policy Coherence for Development in International Migration Issues, *Forum mondial sur les migrations et le développement*, Bruxelles, 26 juin, www.gfmd.org/files/documents/GFMD_coherence_workshop_report_260612.pdf.
- G20 (2014), Plan du G20 pour faciliter les transferts de fonds des migrants www.g20australia.org/sites/default/files/g20_resources/library/g20_plan_facilite_remittance_flows.pdf.
- Hatton, T.J. et J.G. Williamson (2005), *Global Migration and the World Economy: Two Centuries of Policy and Performance*, The MIT Press, Boston, <https://mitpress.mit.edu/books/global-migration-and-world-economy>.
- HCR (2016), *Statistical Yearbook 2015*, United Nations High Commissioner for Refugees, http://popstats.unhcr.org/en/overview#_ga=1.261217871.393378321.1447865158 (consulté le 20 juin 2016).
- Hong, A. et A. Knoll (2016), « Strengthening the migration-development nexus through improved policy and institutional coherence », *KNOMAD Working Paper*, No. 15, Groupe Banque mondiale, Washington, DC.
- Kerwin, D. (2013), « Does respect for migrant rights contribute to economic development? », *Policy Brief*, No. 1, Migration Policy Institute, Washington, DC.
- Khoudour, D. et R. Meddeb (2015), « Operationalising a dashboard of indicators for measuring policy and institutional coherence for migration and development », présentation PowerPoint, 8th *Global Forum on Migration and Development*, Istanbul.
- Martin, S. (2010), « Climate change, migration and governance », *Global Governance: A Review of Multilateralism and International Organizations*, Vol. 16(3), Lynne Rienner Publishers, Inc., pp. 397-413, <http://journals.rienner.com/doi/pdf/10.5555/ggov.2010.16.3.397>.
- Meyer, J.-B. (ed.) (2015), *Diaspora: Towards the New Frontier*, IRD UDELAR, http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers15-11/010065854.pdf.
- Nations Unies (2016), « Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants », <http://refugeesmigrants.un.org/declaration>.
- Nations Unies (2015a), *Le Programme d'action d'Addis Abeba de la Troisième Conférence internationale sur le financement du développement*, www.un.org/esa/ffd/wp-content/uploads/2015/08/AAAA_Outcome.pdf.
- Nations Unies (2015b), *Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 25 septembre 2015*, www.ipu.org/splz-e/unga16/2030-f.pdf.
- Nations Unies (2013), « Secretary-General's remarks to High-Level Dialogue on International Migration and Development », www.un.org/sg/statements/index.asp?nid=7175.
- OCDE (2016), *Perspectives des migrations internationales 2016*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/migr_outlook-2016-fr.

- OCDE (2015), *Resserrer les liens avec les diasporas : Panorama des compétences des migrants 2015*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264241763-fr>.
- OCDE (2014), *Perspectives des migrations internationales 2014*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/migr_outlook-2014-fr.
- OCDE (2012), *Perspectives des migrations internationales 2012*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/migr_outlook-2012-fr.
- OCDE (2011), *Tackling the Policy Challenges of Migration: Regulation, Integration, Development*, Development Centre Studies, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264126398-en>.
- OCDE (2009), *Building Blocks for Policy Coherence for Development*, Éditions OCDE, Paris, www.oecd.org/pcd/44704030.pdf.
- PNUD (2009), *Rapport mondial sur le développement humain*, Programme des Nations Unies pour le développement, New York, http://hdr.undp.org/sites/default/files/reports/269/hdr_2009_fr_complete.pdf.
- Rudiger, A. et S. Spencer (2003), « Social integration of migrants and ethnic minorities: Politiques to combat discrimination », document distribué à la conférence sur les *Aspects économiques et sociaux des migrations*, organisée conjointement par la Commission européenne et l'OCDE, Bruxelles, 21-22 janvier.
- Sutherland, P. (2013), « A decalogue for the UN Migration Summit », *Project Syndicate*, 1 October, www.project-syndicate.org/commentary/peter-sutherlandten-commitments-on-migration-that-governments-should-make.
- UNDESA (2015), *International Migration Flows to and from Selected Countries: The 2015 Revision* (base de données), United Nations Department of Economic and Social Affairs, Population Division, New York, www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/empirical2/migrationflows.shtml.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements oeuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, la Lettonie, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DE L'OCDE

Le Centre de développement de l'OCDE, créé en 1962, est un forum indépendant consacré au partage des savoirs et au dialogue, sur un pied d'égalité, entre les pays membres de l'OCDE et les économies en développement. Aujourd'hui, il regroupe 27 pays de l'OCDE et 24 pays non membres de l'OCDE. Le Centre se concentre sur les problèmes structurels émergents susceptibles d'avoir un impact sur le développement mondial et sur des enjeux de développement plus spécifiques auxquels sont confrontées les économies émergentes et en développement. Au moyen d'analyses factuelles et de partenariats stratégiques, il aide les pays à formuler des politiques économiques innovantes pour répondre aux défis mondiaux du développement.

Pour plus d'informations sur les activités du Centre, consulter le site www.oecd.org/fr/dev.

Perspectives du développement mondial 2017

LES MIGRATIONS DANS UN MONDE EN MUTATION

VERSION ABRÉGÉE

Le basculement de l'activité économique vers les pays en développement a-t-il conduit à un accroissement des migrations internationales vers ces pays ? C'est une des questions auxquelles répond cette édition des *Perspectives du développement mondial*. Le rapport offre une nouvelle perspective sur les migrations en groupant les pays en fonction de leur croissance économique. Il décrit ainsi l'évolution globale récente des migrations internationales ainsi que les mouvements observés par groupe de pays. Le rapport explore les moteurs des migrations internationales et analyse le cas particulier des réfugiés. Les effets des politiques publiques (migratoires et sectorielles) sur les mouvements migratoires sont analysés aussi bien dans les pays d'origine que les pays de destination. Le rapport présente quatre scénarios illustrant l'évolution possible des migrations à l'horizon 2030. Il formule des recommandations en matière de politiques publiques afin de maximiser les bénéfices liés aux migrations non seulement dans les pays d'origine et de destination mais également pour les migrants eux-mêmes.

Veuillez consulter cet ouvrage en ligne http://dx.doi.org/10.1787/persp_glob_dev-2017-fr

Cet ouvrage est publié sur OECD iLibrary, la bibliothèque en ligne de l'OCDE, qui regroupe tous les livres, périodiques et bases de données statistiques de l'Organisation.

Rendez-vous sur le site www.oecd-ilibrary.org pour plus d'informations.

